Vivre à Angers

N° 372 / AVRIL 2013

POUR DEMAIN
Rives Nouvelles : la base d'aviron en travaux

REPORTAGE
Dans les coulisses d'Angers Télé

GUIDE
Cinémas d'Afrique, du 16 au 21 avril

services à la population

À chacun son tarif

LE FORUM

Pour nous écrire :
Monsieur le Maire
Hôtel de ville
CS 80011, 49020 Angers CEDEX 02.
ou **journal@ville.angers.fr**
Précisez que votre courrier est destiné à la rubrique Forum du journal Vivre à Angers

DÉVELOPPER LA CARTE A'TOUT DANS LES SERVICES

" Bonjour, est-il prévu de développer services et tarifs de la carte A'Tout ? Utilisatrice comme mes enfants, je trouve l'idée très intéressante.
Claire (Angers-Centre)

THIERRY BONNET / ARCHIVES

RÉPONSE **Avec près de 26 000 utilisateurs à ce jour, la carte A'Tout s'est vite imposée auprès des Angevins qui plébiscitent à la fois la démarche et la souplesse d'utilisation de cet outil, en effet évolutif. Transports, piscines, bibliothèques… sont déjà accessibles (avec une tarification adaptée aux ressources de chacun) et prochainement l'ouverture des droits pour de nouvelles activités culturelles. À suivre, donc !**

NE PAS CÉDER À LA PANIQUE

" Mes amies et moi sommes inquiètes de ce que nous lisons dans le journal au sujet de la disparition de tous ces chats, en ville. Est-ce que la mairie est bien consciente du problème ? […] Nous sommes très attachées à nos compagnons sur quatre pattes et aimons nous en occuper. »
B. M.

RÉPONSE **Attention à la rumeur ! La mairie est très vigilante, les services de police sont saisis. Il faut vérifier les faits, croiser les témoignages. Tirons cette histoire au clair, en prenant garde toutefois à ne pas alimenter de fantasmes, de nouvelles "légendes urbaines".**

LE VÉGÉTAL AU CŒUR DE LA VILLE

" Pourquoi avoir abattu les magnifiques cèdres de la place La Fayette, c'est choquant, on ne comprend pas !
I. D.

RÉPONSE **Pas de panique, les agents municipaux n'ont pas pour habitude d'abattre les arbres sans raison ! Sur les deux arbres en question : l'un était mort depuis l'été dernier, l'autre très malade. La sécurité était en jeu : cette place est très fréquentée, notamment les jours de marché. Il faut savoir que la Ville replante systématiquement, comme ici place La Fayette, avec un cèdre du Liban et un séquoia.**

TRANSPORTS EN COMMUN COMPLÉMENTAIRES

FABIEN TIJOU / ARCHIVES

" Pourquoi ne pas supprimer les bus dans l'hypercentre, autour du Ralliement, rue Voltaire et surtout rue Plantagenêt ? Le tramway permet déjà, si besoin, de faire la jonction entre les boulevards. Une adepte du vélo.
Mlle D.

RÉPONSE **Un réseau de transport efficace, c'est plusieurs lignes interconnectées et des correspondances bien assurées. C'est pourquoi les bus sont importants, ils doivent continuer à irriguer les différents quartiers de la ville, y compris l'hypercentre. On ne peut pas opposer entre eux les modes de transport et de mobilité : ils sont complémentaires.**

THIERRY BONNET / ARCHIVES

UN NOUVEAU REGARD SUR LE HANDICAP

" À quand une meilleure considération de la problématique des accès aux handicapés au sein de la ville ?
Cyrille

RÉPONSE **Vous avez raison, la question du handicap est un sujet très important. Un travail de fond est réalisé à Angers, avec le conseil local des personnes en situation de handicap (photo). Celui-ci a d'ailleurs édité un guide "Vivre ensemble, avec ou sans handicap", résultat de la mobilisation des associations concernées. Une initiative saluée en mars dernier, à Nantes, lors des Victoires de l'Accessibilité.**

Réagissez sur les thèmes abordés dans le journal. Sortie du prochain numéro de Vivre à Angers, le 6 mai.

THIERRY BONNET / ARCHIVES

THIERRY BONNET

PHILIPPE NOISETTE

DR

Sommaire

tout savoir

6 **POUR DEMAIN** Rives Nouvelles : le chantier d'extension de la base d'aviron lancé

8 **CADRE DE VIE** le 28 avril, les petits jardins ont leur journée

10 **SERVICES** vingt-deux accueils de loisirs municipaux pour les enfants

12 **DÉBAT PUBLIC** les habitants du centre-ville ont rendez-vous avec les élus

mieux comprendre

14 **DOSSIER** services à la population À chacun son tarif

20 **L'INVITÉ** "les rythmes de l'enfant ont besoin de régularité"

22 **REPORTAGE** les coulisses d'Angers Télé

25 **TRIBUNES** majorité et minorité municipales s'expriment

partager

26 **L'ÉVÉNEMENT** priorité à l'emploi

28 **RENCONTRES** avec des Angevins qui font bouger la ville

32 **HISTOIRE** "les premières fois"… le premier journal

le guide/les sports

33 **FESTIVAL** 14e Cinémas d'Afrique

34 **RENCONTRE** Mademoiselle Maurice colore le monde

35 **MUSIQUE** hip-hop et belles découvertes au Chabada

36 **ANIMATIONS** les musées d'Angers en famille

37 **À NE PAS RATER** "Foot plaisir, Foot pour tous" au Lac de Maine

37 **RENDEZ-VOUS** la boxe angevine fait son gala

Vivre à Angers

Directeur de la publication Frédéric Béatse. **Directeur de la Communication** Bruno Hindahl. **Responsable du pôle média** Nathalie Maire. **Rédacteur en chef** Pascal Le Manio. **Rédaction** Benoît Chanteloup, Pascal Le Manio, François Lemoulant, Nathalie Maire, Corinne Picard-Beauvallet, Julien Rebillard, avec la participation de Juliette Cottin et Anne Rocher **Photo de Une** Thierry Bonnet **Assistante du pôle média et diffusion** Sylvie Montégu, 02 41 05 41 31, journal@ville.angers.fr **Conception graphique** Euro RSCG. **Réalisation** MCM Information. **Photogravure/Impression** Easycom Imaye, Laval. **Distribution** Adrexo. **Tirage** 83 500 exemplaires. **Dépôt légal** 1er trimestre 2013, ISSN 0767-354 X

PEFC 10-31-1581

Le papier utilisé sur ce journal est issu de forêts certifiées PEFC et gérées durablement.

Les invités du mois

■ **Monique Pruvot,** membre de l'atelier citoyen

■ **Laëtitia Piva,** membre de l'atelier citoyen

■ **Radhouane Trabelsi,** membre de l'atelier citoyen et du conseil interquartiers Angers Rives Nouvelles

■ **Romain Péresse,** membre de l'atelier citoyen

Le projet d'aménagement des berges de la Maine "Angers Rives Nouvelles" va franchir un nouveau cap avec l'adoption du plan guide fin mai. Ce document a pour intérêt de poser noir sur blanc la stratégie du projet et ses grandes étapes. Les Angevins sont bien évidemment associés de très près à ce travail. C'est le cas des quatre-vingt-dix membres de l'atelier citoyen mais également du conseil interquartiers animé par les habitants. J'ai voulu tout naturellement leur donner la parole, une nouvelle fois, car c'est bien dans l'échange d'idées et d'opinions que peut s'inscrire cette aventure.

Frédéric Béatse, maire d'Angers

Rives Nouvelles
Un projet solide avec du

■ **Monique Pruvot** Le plan guide du projet Rives Nouvelles sera adopté fin mai. Il fixera la stratégie d'aménagement des berges mais combien de temps faudra-t-il attendre pour que les premières réalisations voient le jour ?

■ **Frédéric Béatse** La philosophie du projet guide nos choix depuis déjà quelques temps. Rives Nouvelles est donc déjà une réalité. Un exemple : nous venons de lancer les travaux d'extension de la base d'aviron. Ce chantier a été étudié à l'aune du projet d'aménagement des rives imaginé par François Grether. Il participera à l'amélioration des cheminements piétons le long des berges, à la valorisation des paysages… Dans un autre domaine, chaque dernier dimanche de mai, le trail urbain "Tout Angers Bouge" est pour les Angevins l'occasion de côtoyer la Maine de plus près. Encore une façon de faire vivre notre projet : en juin, la Ville organisera avec la Chambre d'agriculture Angers ferme festival, un temps fort pour valoriser le monde agricole, au Front de Maine et sur les quais. Ces événements montrent que le projet Rives Nouvelles est systématiquement intégré à notre façon de développer et animer la ville. La suite sera question d'opportunités, de calendrier et de moyens financiers.

> La philosophie du projet guide nos choix depuis déjà quelque temps. Rives Nouvelles est donc déjà une réalité.

■ **Laëtitia Piva** Des arbitrages ont-ils déjà permis d'arrêter des réalisations concrètes ?

■ **Frédéric Béatse** Non, mais le projet Grether est tellement bien ficelé que certaines opérations paraissent assez évidentes. La première opportunité sera liée à l'aménagement de l'échangeur de l'Atlantique à Saint-Serge. Celui-ci devrait, selon les études, déporter une partie du trafic vers le contournement Nord de l'A 11, encore sous-utilisé. À partir de là, on peut imaginer axer notre travail sur les déplacements en vue d'apaiser et diminuer le trafic sur les voies des berges. En tout premier lieu, il faudra certainement revoir la portion qui va de l'hôtel du Roi de Pologne à la place Molière en créant une avenue qui viendra reprendre une grande partie du trafic routier existant. Si nous amorçons cet aménagement en même temps que les travaux de la deuxième ligne de tramway et ceux de l'échangeur Nord, nous avons plus de chances d'impulser de nouvelles habitudes de déplacement. Comme ce fut déjà le cas lors des travaux de la première ligne de tramway.

> Le projet Rives Nouvelles a déjà un cachet et une identité forte. Les plissés, qui permettront d'accéder à la rivière quel que soit le niveau des crues, et la forte présence du végétal constituent une signature du projet angevin.

■ **Radhouane Trabelsi** C'est vrai que le projet Grether s'est imposé comme une évidence dès le début, y compris parmi les habitants membres de l'atelier citoyen. On sent qu'un consensus existe autour de Rives Nouvelles et que l'enthousiasme l'emporte, y compris au sein du conseil interquartiers qui réunit des habitants de tous les pôles de la ville. C'est intéressant d'avoir le regard des

JEAN-PATRICE CAMPION

cachet et une identité forte

Angevins qui ne vivent pas dans le périmètre concerné. C'est l'occasion de soulever des questions plus pratiques. Cela alimente les réflexions et le travail sur les grandes thématiques telles que l'accessibilité au centre-ville, la métropolisation et la qualité de vie. Les divergences se cristallisent davantage lorsque l'on aborde la question des déplacements, me semble-t-il.

■ **Frédéric Béatse** Le projet est solide, François Grether en a parfaitement compris tous les contours. Il y a tout de même quelques points sensibles comme les nouveaux franchissements de la Maine à envisager, le devenir de la place La Rochefoucault, comment la reprofiler ? Que faire du rideau d'arbres ? Le plan guide va nous aider à définir les axes stratégiques qu'il faudra croiser avec ces fameuses opportunités. Nous avons la chance d'avoir du temps devant nous pour penser, concevoir le renouvellement. Par exemple, à Saint-Serge, il faut imaginer de nouvelles façons de construire un quartier, en mêlant dans un même immeuble plusieurs fonctions : logements, services, commerces, activité économique comme cela se fait dans les villes anglo-saxonnes. Je suis convaincu que la crise nous amènera à être plus innovants. La Ville négocie en ce moment pour récupérer d'anciens bâtiments industriels pour y développer des activités nouvelles, créatives, artistiques. Ce secteur est une clé du projet Rives Nouvelles, il constituera au Nord une nouvelle entrée de ville, et en même temps, un prolongement du centre-ville.

> « Il faut imaginer de nouvelles façons de construire un quartier, en y mêlant dans un même immeuble plusieurs fonctions : logements, services, commerces, activité économique…

■ **Romain Péresse** L'innovation passera-t-elle aussi à Angers par l'intégration de bâtiments atypiques, plus audacieux comme c'est le cas à Lyon par exemple. Un élément qui fera qu'on identifiera tout de suite Angers.

> « Il faudra aménager la portion qui va de l'hôtel du Roi de Pologne à la place Molière. Si nous amorçons cet aménagement en même temps que les travaux de la ligne de tramway et ceux de l'échangeur Nord, nous avons plus de chances d'impulser de nouvelles habitudes de déplacements.

■ **Frédéric Béatse** Le projet Rives Nouvelles a déjà du cachet et une identité forte. Les plissés, qui permettront d'accéder à la rivière quel que soit le niveau des crues, et la forte présence du végétal constituent une signature du projet angevin. Il faudra y adjoindre des œuvres architecturales marquantes, qui déclenchent la surprise et l'étonnement, qui indiquent notre ambition et dont les Angevins pourront être fiers. On peut imaginer que ce signe architectural viendra du futur centre de congrès. Les études et notamment les études financières nous diront comment et à quel moment lancer ce travail. Nous avons d'ores et déjà une belle matière à disposition pour avancer, sans pression liée au temps et au calendrier, c'est tout l'intérêt de ce projet.

L'extension et la modernisation de la base d'aviron marquent les tout débuts du projet plus global Rives Nouvelles. Ci-dessous le projet imaginé par l'architecte angevin Frédéric Rolland.

JEAN-PATRICE CAMPION

RIVES NOUVELLES

LE CHANTIER D'EXTENSION DE LA BASE D'AVIRON EST LANCÉ

"C'est la première grande réalisation de Rives Nouvelles, l'opération de réaménagement des berges de la Maine vue par l'équipe Grether-Phytolab, explique Frédéric Béatse, le maire. Les travaux d'extension de la base d'aviron marquent le démarrage de cette vaste opération qui va métamorphoser Angers et permettre aux Angevins de se réapproprier leur rivière." Dès janvier prochain, les quatre cents rameurs du club Angers nautique aviron disposeront donc d'un bâtiment flambant neuf sur leur site actuel de la rue Larrey, rive droite, en bordure de la Maine. Les 600 m² supplémentaires seront érigés entre le hangar actuel et le restaurant La Guinguette.

Y seront également aménagés une salle de sport de 130 m², des sanitaires et des vestiaires, un nouveau club house, des bureaux et salles de réunion. Pas du luxe pour ce club qui a fêté ses cent vingt ans d'existence et qui continue d'aligner de brillants athlètes sur les podiums. Cet investissement de 1,7 million d'euros est pour la Ville l'occasion de repenser plus largement les abords et les cheminements piétonniers à venir mais aussi de réaffirmer son soutien au sport et aux talents locaux. "Je suis pour ma part convaincu que ce projet de modernisation va pousser toute cette jeunesse sportive", commentait Frédéric Béatse, à l'heure du lancement du chantier, fin février.

CE QU'ILS EN PENSENT

THIERRY BONNET

« Les travaux d'extension de la base vont permettre à Angers nautique aviron de poursuivre son travail de formation des jeunes sportifs dans de bonnes conditions. En effet, la relève est prometteuse. Comme en témoignent les résultats d'Anaël Rouiller, 17 ans, champion de France en deux de couple et récemment sélectionné en équipe nationale, qui vient de signer une convention avec la Ville dans le cadre du dispositif Angers Rio 2016. »
Michel Houdbine, adjoint aux Sports et loisirs

David d'Angers au Louvre

La Ville et un de ses artistes les plus talentueux, Pierre-Jean David (dit David d'Angers), se sont installés au musée du Louvre jusqu'au 20 mai, à l'occasion d'une exposition consacrée aux dessins du sculpteur, un aspect méconnu de son travail. C'est pour Angers une vitrine sans précédent pour faire valoir ses atouts culturels et son patrimoine artistique. En effet, la soixantaine d'œuvres présentée provient des fonds exceptionnels des musées angevins. Pour le public, c'est une opportunité sans égal de saisir une facette de l'artiste encore plus affirmée que dans ses sculptures, celle de sa fougue et son engagement aux côtés des démocrates naissants. À sa mort en 1855, David d'Angers a laissé 3000 dessins dont certains sont visibles dans la galerie qui lui est dédiée, rue Toussaint, à Angers.

THIERRY BONNET

Les dessins de David-d'Angers issus des musées angevins sont exposés au Louvre jusqu'au 20 mai.

SCP DUMET-VAULET

Nouvelle entrée et 4000 m² d'espaces supplémentaires d'ici 2015.

Un nouveau bâtiment au Parc des expositions

Un bâtiment d'un seul niveau, couvert d'ardoises angevines et situé en bordure de l'A87, remplacera dans quelques mois les anciens halls A et B du Parc des expositions. Après l'extension et la rénovation d'Amphithéa il y a quatre ans, la Ville consacre aujourd'hui 9,3 millions d'euros à cette opération qui comprend, outre la construction de 4000 m² de surface d'exposition, la création d'une deuxième entrée au nord du site. Le nouveau bâtiment sera opérationnel pour les événements majeurs, en termes de rayonnement et de nombre de visiteurs : Sival, salon des vins de Loire, tous les deux organisés par le Parc des expositions en début d'année, salon du végétal… Chaque année, le site accueille entre 300000 et 400000 visiteurs à l'occasion de rendez-vous professionnels ou grand public (salons, colloques, spectacles…) dont les retombées économiques sont estimées entre 30 et 35 millions d'euros.

Le Premier ministre Jean-Marc Ayrault à Angers

Jean-Marc Ayrault, le Premier ministre avait choisi Angers, le 22 mars, pour s'exprimer sur le commerce extérieur, avec, à ses côtés, Nicole Bricq, la ministre en charge de la question. Sur place, la délégation s'est rendue à l'entreprise Evolis Card Printer, installée à Beaucouzé. Spécialisée dans la fabrication d'imprimantes de cartes plastiques, elle destine à l'export 90 % de sa production. Direction ensuite la préfecture pour une rencontre avec des chefs d'entreprise de la région et des jeunes candidats au Volontariat international, puis réception à l'hôtel de ville avec l'équipe municipale.

JEAN-PATRICE CAMPION

Nicole Bricq, Frédéric Béatse et Jean-Marc Ayrault.

À SAVOIR

Délégation angevine à Södertälje, dans le fief suédois de Scania

L'implantation à Angers du siège français de Scania, célèbre marque suédoise de construction de poids lourds, remonte à 1992. De quoi nouer des liens forts avec la ville de Södertälje, berceau de l'entreprise. Une délégation angevine emmenée par le maire Frédéric Bétase s'est rendue sur place afin d'affirmer l'attachement d'Angers à cette firme qui concourt tous les jours au dynamisme du territoire. Ces relations privilégiées se symbolisent notamment par une charte de partenariat, des échanges scolaires, culturels et de formation…

VITE LU

Tunisie et Baléares au départ d'Angers

Deux nouvelles destinations sont proposées au départ d'Angers Loire aéroport. Chaque vendredi, du 19 avril au 1er novembre, les passagers embarqueront en direction de la Tunisie à bord d'un CRJ 900 de la compagnie Tunisair Express. Dès le 27 juin et tout l'été, un départ vers Palma aux Baléares sera assuré par Air Nostrum tous les jeudis. Réservations sur www.angersloireaeroport.fr, www.voyamar-vacances.com et auprès des agences de voyage partenaires. Enfin, les deux liaisons hebdomadaires Angers-Londres city reprennent le 28 mai.

THIERRY BONNET / ARCHIVES

Les jardiniers de la maison de l'environnement, ici dans le jardin bio cultivé par la Ville, apporteront leurs conseils le 28 avril.

LE 28 AVRIL, LES PETITS JARDINS ONT LEUR JOURNÉE

Le 28 avril, la place Molière accueillera la première édition d'un nouveau rendez-vous participatif proposé par la Ville, en partenariat avec les associations angevines et les professionnels de la région. "Petits jardins, Grandes idées" sera un moment de partage et de convivialité autour du végétal et du jardin. L'occasion de valoriser les savoir-faire horticoles du territoire et d'échanger sur la gestion durable de l'environnement. Cette journée grand public proposera des animations pour petits et grands, un marché végétal avec des professionnels, des conseils par les jardiniers de la maison de l'environnement… Mais aussi des démonstrations par la direction des Parcs et jardins pour découvrir comment profiter d'un jardin en ville, y compris dans un petit espace. Autre originalité de cette journée, un troc de plantes, organisé de 10h à 18h. L'échange de végétaux est en effet un moyen économique pour découvrir, expérimenter ou renouveler ses plantations. Pour y participer, il suffit de préparer dès à présent plants, graines, boutures, semences, bulbes, tubercules, arbustes… en étiquetant chaque plante (nom et floraison) afin qu'elle soit facilement identifiée. Le jour J, le principe sera simple : une plante déposée = une plante adoptée.

À 11h et 16h, la Ville et la société horticole angevine animeront ce temps d'échanges entre particuliers et proposeront des conseils de rempotage, taillage et autres astuces de jardinage.

Concours "Fleurissons Angers", les inscriptions sont ouvertes

Les inscriptions au concours Fleurissons Angers sont ouvertes du 15 avril au 15 juin. Le bulletin d'inscription est disponible à l'hôtel de ville, dans les mairies et maisons de quartier ou en téléchargement sur le site de la Ville. Neuf catégories sont proposées aux participants, à titre individuel ou collectif : fenêtres, balcons, terrasses et grands balcons, cours et jardins, abords d'immeuble, jardins collectifs, immeubles collectifs, vitrines et devantures, microjardins. Seul impératif : le fleurissement doit être visible depuis la voie publique.

Renseignements auprès de la direction Parcs, jardins et paysages, 02 41 22 53 00 ou sur www.angers.fr rubrique vie pratique, onglet environnement.

À SAVOIR

Bougez pour votre cœur

Danse hip-hop, massage, relaxation, athlétisme, gymnastique adaptée, marche nordique, fitness… les messages de prévention sur les bienfaits du sport contre les maladies cardio-vasculaires – 2e cause de mortalité en France juste derrière les cancers – seront cette année encore délivrés à l'occasion du Parcours du cœur, le 6 avril. Des stands d'information sur l'équilibre alimentaire, le tabagisme, le diabète, les gestes qui sauvent et des tests respiratoires seront également proposés. Objectifs à atteindre : l'équivalent de trente minutes de marche rapide chaque jour et une alimentation saine et équilibrée.

Samedi 6 avril, place du Ralliement, de 10 h à 19 h. Gratuit.

Une exposition pour consommer autrement

Comment consommer responsable, tout en limitant son impact sur l'environnement : Consom'Attitudes, une exposition proposée par l'Ademe, répond à cette question du 20 avril au 20 mai, à l'hôtel des Pénitentes. Ludique, Consom'Attitudes se compose d'ateliers interactifs adaptés à différentes tranches d'âge.
Le visiteur y fait ses courses dans un supermarché, conçoit un éco-produit au bureau d'études ou découvre comment une consommation responsable agit sur son environnement et sa santé.
Le jeu, l'observation et l'expérience, permettront de décoder les conséquences de notre consommation.

DR

Du 20 avril au 20 mai, hôtel des Pénitentes, tous les jours de 14 h à 19 h. Fermé le 1er et du 8 au 12 mai. Entrée libre.

VILLE D'ANGERS

450 km de voies sont entretenus toute l'année par les agents de la Ville.

Grand nettoyage de printemps en avril

Jusqu'à fin avril, une quinzaine d'agents municipaux se relaye sur le terrain pour mener le grand "nettoyage de printemps". Cette opération annuelle permet, à la demande des habitants, de remettre à niveau une rue, une placette ou un boulevard. Du sol aux candélabres, en passant par le nettoyage des murs, le remplacement des bancs, corbeilles à papier, plaques de rue, jeux ou encore le végétal (taille de haies, paillage…), ce grand coup de propre va plus loin que l'entretien quotidien des espaces publics. "L'originalité de ces interventions, c'est de mobiliser en même temps des équipes de la voirie, des parcs et jardins et du service propreté de manière à passer le secteur au crible et le rendre plus net de façon très visible", explique Gilles Mahé, adjoint en charge de l'environnement et de la propreté. Cette année, le nettoyage de printemps concernera l'avenue Jeanne-d'Arc, le secteur Savary et le boulevard Saint-Michel, dans le centre-ville ; la rue de la Chambre aux Deniers dans le quartier du Lac-de-Maine ; à Belle-Beille, la place de la Dauversière et les grands axes Beaussier et Patton, et la rue de la Rame dans le secteur Montesquieu.
Possibilité de signaler des dégradations sur l'espace public à Mairie 5/5, du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h 30, au 0 800 49 05 05.

2 000

euros collectés par l'association Angers Terre d'Athlétisme au titre de la compensation carbone réalisée lors des championnats de France d'athlétisme en juin dernier, dans le cadre du label "sport et développement durable" de la Ville. La somme a été versée à quatre associations : les Restos du Cœur, la Banque alimentaire, le club Tarmigte Athlétique Ouarzazate et la fondation Goodplanet.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Fête du vélo le 13 avril

THIERRY BONNET / ARCHIVES

Le vélo et Angers, c'est une histoire qui s'écrit au quotidien : arceaux de stationnement, pistes cyclables, circulation sur le plateau piéton et dans les rues à sens unique, services de prêt, Fête du vélo… Pour cette dernière, rendez-vous le samedi 13 avril, à partir de 10 h, place du Ralliement. Au programme : informations sur les déplacements doux et la sécurité routière, animations, balades, entretien de cycles, démonstrations…

THIERRY BONNET / ARCHIVES

En 2012, 1 500 enfants ont été accueillis les mercredis et vacances scolaires.

VINGT-DEUX ACCUEILS DE LOISIRS MUNICIPAUX POUR LES ENFANTS

Avec l'ouverture récente de la cité éducative Nelson-Mandela, la Ville compte vingt-deux accueils de loisirs répartis sur l'ensemble du territoire. Chaque mercredi et pendant les vacances scolaires, treize d'entre eux accueillent les enfants de 2 à 5 ans et neuf les 6-12 ans. La mission des cent vingt animateurs permanents (rejoints ponctuellement par 180 saisonniers) : proposer des activités adaptées, en lien avec le projet pédagogique municipal. Parmi elles, une alternance d'activités manuelles, culturelles et d'expression, physiques et sportives, et des jeux d'intérieur et d'extérieur… Tout un programme qui inclut pour les vacances d'été des camps et des stages thématiques : séjour en bord de mer, à la ferme, avec des ânes, dans un élevage de moutons, un centre équestre. Mais également pour les plus grands des activités multisports, nautiques, de nature ou d'escalade…

En 2012, 1 500 enfants ont été accueillis en moyenne les mercredis et pendant les congés scolaires, **du lundi au vendredi**. Le tout en application de la tarification solidaire mise en place depuis septembre 2011. Ce dispositif permet à chaque famille de payer un prix juste, adapté à ses ressources ; les tarifs à la journée variant de 1 euro à 8 euros, tout compris, selon le quotient familial CAF.

À noter : l'accueil des enfants est assuré soit à la demi-journée, soit à la journée entière avec un repas.

Les horaires d'accueil sont de 9 h 30 à 16 h 30. Une garderie est proposée dès 7 h 30 et jusqu'à 18 h 30. Pour les enfants qui viennent à la demi-journée, départ du centre entre 11 h 45 à 12 h 15 ou arrivée de 13 h 15 à 13 h 45.

Réservations, mode d'emploi

Sous réserve de places disponibles, les parents ont jusqu'au jeudi, 17 h 30, pour inscrire leur enfant pour la semaine suivante. Si ce dernier a déjà été accueilli, la réservation peut se faire par courriel à info-famille@ville.angers.fr, directement dans une mairie de quartier ou au Point Info Famille de l'hôtel de ville. Dans le cas où le jeune vient pour la première fois, les parents doivent remplir une fiche de renseignements (à télécharger sur www.angers.fr), se déplacer au Point Info Famille ou dans une mairie de quartier.

THIERRY BONNET / ARCHIVES

Renseignements : Point Info Famille, hôtel de ville, 02 41 05 45 80 et www.angers.fr

VILLE D'ANGERS

À la Roseraie, Biowatts inauguré

Écologique et économique, la centrale de cogénération Biowatts a été inaugurée le 5 mars. Cet équipement alimente en chaleur l'équivalent de 14 000 logements de la Roseraie et Orgemont, soit 40 000 Angevins environ. Mais aussi les complexes sportifs et piscines Jean-Vilar et Jean-Bouin, les lycées Chevrollier et de la Roseraie, l'université catholique de l'ouest… Biowatts fonctionne avec du bois issu de l'entretien des forêts ou de chutes en provenance de l'industrie et contribue au développement d'une filière bois locale. La centrale fait passer de 2 à 15 % la part d'énergie renouvelable alimentant les bâtiments municipaux.

À SAVOIR

Une application mobile gratuite Irigo

Téléchargeable sur les trois systèmes d'exploitation pour smartphones Androïd, iOS et Windows, l'application mobile Irigo facilite l'information des usagers : horaires de passage des bus, temps d'attente, géolocalisation pour connaître la ligne de bus la plus proche, Véloboxes sécurisés ou encore parkings relais bus et tramway. L'application permet aussi aux abonnés Irigo de faire le point sur leur carte A'tout. L'outil a été développé par la société Altaïr, basée à Saint-Barthélemy-d'Anjou, déjà à l'origine du site internet **www.irigo.fr**

Trouver un job d'été

Après une tournée dans les quartiers en mars, le centre information jeunesse (CIJ) organise un forum consacré aux jobs d'été, le mercredi 10 avril, aux greniers Saint-Jean. Objectifs : délivrer les bons plans pour trouver une mission estivale. Offres d'emploi dans l'agriculture, l'animation, l'hôtellerie, l'industrie, la restauration, les services à la personne…, mais aussi conseils sur les CV et les lettres de motivation, informations sur la législation, la mobilité, et job-dating spécial "animation"… seront proposés aux jeunes de plus de 16 ans.
Le 10 avril, de 10 h à 18 h. Entrée libre. 02 41 87 74 47 ou www.angers.fr/jeunes

JEAN-PATRICE CAMPION

En juin, objectif brevet pour l'équipe de la bibliothèque : Johann Audoin, Émilie Chalet et Dominique Adde.

Objectif brevet à la bibliothèque de Monplaisir

En juin, la bibliothèque municipale de Monplaisir s'ouvrira plus largement aux collégiens du quartier avec "Objectif brevet". Une salle leur sera réservée pour réviser le Brevet dans de bonnes conditions, avec des personnes volontaires pour les aider en histoire, français et maths. "Les mercredis et en fin d'année scolaire, les collégiens viennent plus nombreux travailler ici, explique la responsable, Dominique Adde. Ils y trouvent une ambiance adaptée au travail, d'où l'idée d'aller plus loin en leur offrant aussi un appui dans leurs révisions. Pour cela, nous avons acheté une trentaine d'ouvrages, annales, CD d'apprentissage de la grammaire…" Dominique Adde a également trouvé un appui auprès des principaux des collèges du quartier, Jean-Lurçat et Debussy, mais aussi de la Maison pour tous qui ouvrira ses locaux en cas de besoin. "Nous cherchons des professeurs à la retraite qui pourraient être référents pendant les révisions", poursuit la responsable. Durant cette période, les horaires de la bibliothèque seront élargis jusqu'à 19 h et les sessions se tiendront du mardi au vendredi, dès 16 h et les samedis toute la journée. Réunion d'information le 5 avril à 10 h, à la bibliothèque, rue de l'Écriture, 02 41 60 10 60.

VITE LU

Open data rend accessibles les données publiques

La Ville et Angers Loire Métropole innovent en rendant publiques leurs données. Cet "open data" (données ouvertes) est accessible via le portail internet data.angers.fr qui réunit statistiques, cartes géographiques, indicateurs démographiques, économiques, patrimoniaux, environnementaux, résultats d'enquêtes… Sont exclues toutes mentions relatives à la vie privée ou ayant trait à la sécurité des personnes. L'initiative s'appuyant sur une démarche de co-construction, chacun peut, à son tour, solliciter les collectivités pour obtenir de nouvelles données. Pour faciliter cet échange, un forum de discussion est en ligne sur **data.angers.fr**

Vaccination pour tous

Diphtérie, tétanos, poliomyélite pour les vaccins obligatoires ; coqueluche, haemophilus, hépatite B, rougeole, oreillons et rubéole pour les recommandés. La Santé publique de la Ville propose une vérification du carnet de santé pour tous les Angevins, adultes comme enfants. Elle renforce même son accueil au public à l'occasion de la semaine de la vaccination, du 20 au 27 avril. Les actes de vaccination, réalisés dans les huit centres répartis dans les quartiers, sont gratuits, sans rendez-vous, aux heures de permanences, consultables sur angers.fr/vie-pratique/vie-quotidienne/social-sante Direction Santé publique, 2 bis, rue des Ursules, 02 41 05 44 30. Du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30.

THIERRY BONNET / ARCHIVES

Le centre-ville d'Angers sous toutes les facettes accueille en avril les Rendez-vous de quartier.

PHOTOS : THIERRY BONNET / ARCHIVES

LES HABITANTS DU CENTRE-VILLE ONT RENDEZ-VOUS AVEC LES ÉLUS

Si le centre-ville est le quartier de tous les Angevins, il n'y demeure pas moins une vie intérieure, où se croisent idées et jolies rencontres. Pour mieux en connaître les contours, habitants, associations, commerçants, chefs d'entreprise, artisans… sont invités, du 11 au 18 avril, à en découvrir quelques facettes lors des prochains Rendez-vous de quartier du centre-ville élargis aux secteurs Éblé et La Fayette. La nature même des rendez-vous (culturelle, sportive, artistique…) a été anticipée pour satisfaire tous les âges et des attentes multiples. À ceux-ci, s'ajoutent sept temps de rencontre privilégiés entre les habitants et les élus, destinés à favoriser les échanges informels en divers points du quartier : écoles, marché La Fayette et marché des producteurs square Chevillard, rond-point de la Baumette…

La Baumette, c'est ici que les temps forts dédiés au sport seront proposés toute la journée du samedi avec initiation au tir à l'arc, découverte du skate-park et animation rollers.

L'autre surprise viendra du secteur Frémur où un collectif d'artistes ouvrira ateliers et jardins aux visiteurs à l'occasion de "Arts 2 Pas".

À noter également que les membres du conseil de quartier profiteront de cette semaine pour présenter leurs premières propositions concernant la mise en place d'une zone 30 destinée à apaiser les déplacements dans certaines rues.

Le maire, Frédéric Béatse, donne aussi rendez vous aux habitants à l'occasion de la réunion publique organisée au cinéma les 400 Coups, le jeudi 18 avril, à partir de 19 h, avec en ouverture la projection d'un film et des témoignages d'acteurs associatifs.

Programme sur www.angers.fr

CE QU'ILS EN PENSENT

THIERRY BONNET

« Qualité de vie, attractivité, vivre ensemble, développement urbain, déplacements : les défis à relever dans ce quartier, qui est aussi celui de tous les Angevins, sont multiples et passionnants. Les élus se mobilisent pour rencontrer les habitants au plus près de chez eux durant toute la semaine. Rendez-vous dès le 11 avril. »

Rachel Capron, adjointe du quartier Centre-ville

Lutte contre l'excision

Dans le cadre de la lutte contre les violences faites aux femmes, Angers s'engage pour l'abolition de l'excision en accueillant l'association Marche en corps. Partie à pied de Quimperlé le 9 mars, elle arrivera le 6 avril à 12h place Lorraine où une exposition photos sera également présentée. À suivre à 16h30, la plantation d'un arbre et la pose d'une plaque commémorative place La Fayette puis, salle Thiers-Boisnet, projection du film "Secrets de femmes, paroles d'hommes", débat et repas.

Rythmes de l'enfant : grande Conférence des parents le 13 avril

THIERRY BONNET / ARCHIVES

Pour comprendre les nouveaux rythmes de l'enfant mis en place dans le cadre de la refondation de l'école du gouvernement, les familles sont invitées à la Conférence des parents, le samedi 13 avril, au centre de congrès. L'occasion de revenir sur les enjeux et les grandes lignes de la réforme. Les élus expliqueront le travail engagé à Angers, à l'échelle de chaque quartier, avec la communauté éducative au complet pour mettre en place ces nouveaux rythmes dès septembre 2013: parents, enseignants, responsables associatifs, de l'Éducation nationale, de l'éducation populaire et des maisons de quartier, agents spécialisés…
Centre de congrès, 10h. Direction Éducation-Enfance, 02 41 05 43 83. Poser vos questions à mairie-angers@ville.angers.fr et consulter "La Lettre @ux parents" sur www.angers.fr/rythmesdelenfant

Fleurs sauvages : participez à la connaissance scientifique

Mieux connaître les plantes sauvages qui poussent de manière spontanée en ville, c'est l'objectif de l'opération Fleurs sauvages de ma rue, proposée par le muséum de sciences naturelles, en partenariat avec le muséum national de Paris. Individuellement ou en groupe, chacun peut s'associer à cette grande collecte de données qui alimentera les connaissances scientifiques sur l'évolution de la biodiversité en ville. Il suffit de choisir un trottoir à étudier entre deux rues, et d'établir la liste des plantes présentes depuis le mur, jusqu'au caniveau. Transmises au muséum, les informations recueillies alimenteront un site internet dédié. Pour en savoir plus, des sorties en groupe sur le terrain et par quartier sont programmées les 12 avril (Centre-ville, Ney), 13 avril (Doutre, Saint-Jacques, Nazareth), Monplaisir (29 mai), Roseraie (1er juin), Belle-Beille (5 juin), Justice, Madeleine, Saint-Léonard (19 juin).
www.angers.fr/museum, 02 41 05 48 05.

À SAVOIR

Cartes électorales remises à une centaine de jeunes

Lundi 18 mars, Frédéric Béatse, le maire, a remis en main propre leur première carte d'électeur aux Angevins ayant fêté leurs 18 ans entre le 10 juin 2012 et le 28 février 2013. Au total, ils sont 882 à pouvoir désormais faire valoir leur droit de vote lors des prochaines échéances électorales.

PHILIPPE NOISETTE

RENCONTREZ VOS ÉLUS

Belle-Beille
Mairie de quartier,
5, rue Eugénie-Mansion
02 41 48 12 81
Martine Devaux (adjointe), 10 avril, de 16h à 17h30.
Mamadou Sylla, 17 avril, de 16h à 17h30 et 27 avril, de 10h30 à 12h, sur rendez-vous.
Philippe Gaudin, 24 avril, de 16h à 17h30.

Centre-Ville
Hôtel de ville, 02 41 05 40 88
Rachel Capron (adjointe), sur rendez-vous.
Marie-Paul Clemot-Streliski, 22 avril, de 14h à 15h sur rendez-vous.
Sur rendez-vous les autres jours.
Pierre Laugery, 6 et 13 avril, 4 mai, de 11h à 12h, sur rendez-vous.

Deux Croix-Banchais, Grand-Pigeon,
02 41 05 40 88
Point info quartier,
Jamila Delmotte (adjointe), 10 avril, de 10h30 à 12h.
Annette Bruyère, 20 avril, de 10h30 à 12h, sur rendez-vous.
Maison de quartier,
Jamila Delmotte (adjointe), 18 avril, de 14h à 15h30.
Centre Marcelle-Menet,
Annette Bruyère, 19 avril, de 14h à 16h, sur rendez-vous.
Hôtel de ville,
Beaudouin Aubret, sur rendez-vous au 02 41 05 40 42.

Hauts-de-Saint-Aubin
Relais-mairie,
1, rue du Général-Lizé,
02 41 35 10 59
Silvia Camara-Tombini (adjointe), 19 avril et 3 mai, de 10h30 à 12h.
Philippe Lahournat, 10 et 24 avril, de 16h à 17h30, sur rendez-vous.

Monplaisir
Mairie de quartier, 7, rue de Normandie, 02 41 27 22 60
Jean-Pierre Chauvelon (adjoint), 3 avril, de 11h à 12h30.
Sur rendez-vous les autres jours.
Rachida Ouattara, 10 et 24 avril, de 11h30 à 12h30.
Centre Robert-Schuman,
12, boulevard Robert-Schuman,
02 41 04 40 42
Luc Belot, 19 avril, de 10h30 à 12h, sur rendez-vous.
Sur rendez-vous les autres jours.

Roseraie
Relais-mairie, 3, rue André-Maurois, 02 41 66 47 40
Norma Mével-Pla (adjointe), 10 avril, de 14h à 16h30, sur rendez-vous.
Bruno Baron, 6 avril et 4 mai, de 11h à 12h, sur rendez-vous.
Renée Solé, 15 avril, de 14h à 15h, sur rendez-vous.
Salle de la Morellerie,
51 rue de la Morellerie
Norma Mével-Pla (adjointe), 4 avril et 2 mai, de 10h30 à 12h30, sur rendez-vous.

Lac-de-Maine
Relais mairie, place Riobé
Marianne Prodhomme (adjointe), 6 avril et 4 mai, de 11h à 12h30, sur rendez-vous au 02 41 73 37 04.
Rose-Marie Véron, 13 avril, de 10h30 à 12h, sur rendez-vous au 02 41 05 40 45.
Anne Lebeugle, 20 avril, de 10h à 12h, sur rendez-vous au 02 41 05 40 88.

Saint-Serge, Saint-Michel
Pavillon associatif Desjardins, rue Villebois-Mareuil
02 41 05 40 44
Vincent Dulong (adjoint), 13 avril, de 10h30 à 12h, sur rendez-vous.

Saint-Nicolas, Doutre
47, rue Saint-Nicolas,
02 41 35 10 59
Catherine Besse (adjointe), 4 et 20 avril, de 10h30 à 12h, sur rendez-vous au 02 41 05 40 45.
Mongia Sassi, 6 avril et 4 mai, de 10h30 à 12h.
Solange Thomazeau, 10 avril, de 16h à 17h30, sur rendez-vous au 02 41 05 40 45.
Jean-Luc Rotureau, 13 avril, de 10h30 à 12h, sur rendez-vous au 02 41 05 40 44.
Lucien Chouteau, 27 avril, de 10h à 12h.

Justices, Madeleine, Saint-Léonard
Mairie de quartier
Christian Cazauba (adjoint), 20 avril, de 10h à 12h, sur rendez-vous au 02 41 79 14 40.
Le Chêne magique,
Christian Cazauba (adjoint), 3 avril, de 10h à 12h, sur rendez-vous au 02 41 79 14 44.

Services à la population

À chacun son t

THIERRY BONNET

Grâce à la carte A'Tout, les Angevins accèdent plus facilement aux services municipaux tout en bénéficiant de nouveaux tarifs adaptés à leur situation. Ici, à l'accueil de la piscine Jean-Bouin.

Tarif

➔ Des tarifs plus avantageux pour la moitié des Angevins. C'est l'aboutissement de la refonte complète des tarifs municipaux. Une action menée selon un principe de solidarité et avec la volonté d'offrir aux classes moyennes un plus large accès aux réductions.

Angers s'engage pour la qualité des services rendus à sa population. Non seulement en proposant aux habitants des prestations de qualité, mais en mettant également en place les outils pour en assurer un accès le plus large possible. Afin d'afficher le tarif le plus juste en rapport avec la situation de chaque usager, une refonte des tarifs municipaux a donc été réalisée. Il s'agit aussi de tenir compte de la crise. Grâce à ces évolutions, plus de la moitié des Angevins profitent de tarifs plus avantageux. C'est pour eux un plus en termes de pouvoir d'achat et une incitation forte à ne pas renoncer aux activités de loisirs et de culture.

La carte A'Tout mise en place

En effet, la Ville propose de nombreux services payants dans les domaines de l'enfance, du sport, de la culture et des loisirs. On peut citer les piscines, les bibliothèques, la patinoire, le conservatoire, les accueils de loisirs… Afin d'offrir de nouvelles tarifications plus justes et plus lisibles, la Ville a décidé de mieux intégrer dans le calcul du prix à payer par l'usager les spécificités de chaque foyer, aussi bien en termes de ressources que de composition familiale. Simultanément, et ce n'est pas un hasard, l'innovante carte A'Tout a vu le jour. Grâce à cette carte multiservices, les Angevins accèdent plus facilement aux services municipaux tout en bénéficiant de ces nouveaux tarifs adaptés à leur situation personnelle (lire page 16).

Déjà des tarifs réduits

Bien sûr, il existait déjà auparavant des tarifs réduits. Des réductions étaient appliquées selon certains critères ou sur présentation de justificatifs. À ce sujet, existe depuis 1999 la carte Partenaires. Destinée aux Angevins disposant de revenus modestes, cette carte ouvre le droit à des réductions allant jusqu'à 50 %. Ceci, dans les services municipaux et dans de nombreuses activités sportives ou culturelles.
Et puis, il ne faut pas oublier de rappeler le traitement privilégié offert aux enfants, aux jeunes et aux étudiants qui bénéficient bien souvent de la gratuité des services ou de leur tarif le plus bas (lire page 18).

(suite page 16)

CE QU'ILS EN PENSENT

« J'ai utilisé en premier ma carte A'Tout à la piscine, ensuite j'ai pris le bus avec, et puis j'ai eu accès à la bibliothèque. C'est quand même bien pratique une seule carte pour tous ces services. Pour moi qui suis actuellement à la recherche d'un emploi, c'est une chance de pouvoir bénéficier de tarifs réduits en rapport avec mes ressources. »
Camille Retailleau, utilisatrice de la carte A'Tout

ZOOM

La carte A'Tout facilite l'accès aux services

La carte A'Tout est une carte multiservices qui simplifie la vie des Angevins. Désormais, avec une seule et même carte, les Angevins peuvent se déplacer en tramway ou en bus, emprunter des documents à la bibliothèque, accéder aux piscines et à la patinoire, louer une voiture ou un vélo en libre-service… Ainsi sont simplifiées les démarches administratives auprès des services municipaux et sont rassemblées les informations sur un seul dossier usager. À noter que l'aspect innovant de la carte A'Tout a valu à la Ville d'être récompensée au niveau national dans le cadre de la 13e édition des Prix Territoriaux de La Gazette des communes. Aujourd'hui, plus de 83000 cartes A'Tout sont en circulation. Le dispositif a été mis en place lors du lancement de la première ligne de tramway en juin 2011. L'accès aux services municipaux est possible avec la carte A'Tout depuis juin 2012 : bibliothèques, piscines, patinoire, Dimanche en baskets… 26000 usagers l'utilisent déjà dans ce cadre.
L'objectif est d'en avoir 50000 fin 2013.
Avec l'offre A'Tout Sport, l'usager achète des forfaits de 20, 100 et jusqu'à 600 points dont le prix varie en fonction du niveau du quotient familial. Ces points sont valables un an et permettent d'accéder aux piscines (et à l'automne à l'espace aqualudique Aqua Vita), à la patinoire, aux animations Dimanche en baskets et Midi bad' et à la salle de tennis de table de la Baumette. Par exemple, une entrée de piscine coûte deux points. Et plus on achète de points d'un coup moins l'unité est chère. Ainsi, pour une personne à revenu modeste qui pratiquerait la piscine de manière quotidienne et achèterait un forfait de 600 points, l'entrée ne revient qu'à 0,55 euro contre 2,60 euros pour le tarif normal. Des services supplémentaires devraient progressivement intégrer le dispositif : cours de l'Institut municipal, location des salles, emprunt de matériel audiovisuel. La réflexion est également lancée concernant les services liés à la petite enfance et au périscolaire.
Créer sa carte, se renseigner, créer et consulter son compte, et bientôt recharger ses points A'Tout sport : http://atout.angers.fr

(suite de la page 15)

Offrir plus de cohérence

Mais voilà, les anciennes grilles tarifaires n'étaient plus entièrement satisfaisantes. Il n'existait pas vraiment de cohérence d'ensemble et les critères pour prétendre à une réduction pouvaient varier d'un service à un autre. En outre, certains justificatifs, comme celui de demandeur d'emploi, sont jugés tellement discriminants par leur possesseur qu'il n'ose pas les présenter au guichet. Enfin, autre souci : des effets de seuil vécus par certains comme de véritables couperets. En effet, les populations les plus précaires bénéficiaient logiquement d'un maximum de réductions mais d'autres familles, aux ressources à peine plus élevées, voyaient certains avantages leur échapper. Et cette différence devenait vite synonyme de barrière dans l'accès aux services, aux loisirs.

Des réponses face à la crise

2008 marque un tournant en la matière. Cette année-là, la crise économique s'installe durablement en France. La question des travailleurs pauvres redevient un enjeu de société. Et les envolées des coûts de l'énergie rognent de plus en plus le pouvoir d'achat des familles de la classe moyenne. La ville d'Angers est alors la première de France à voter un gel de ses tarifs municipaux et à lancer une réflexion sur leur remise à plat. En 2009, pour répondre à l'urgence, les conditions d'attribution de la carte Partenaires

Six exemples de tarification solidaire POUR LES HABITANTS D'ANGERS

UNE CÉLIBATAIRE
REVENU NET MENSUEL : 1450 €
QUOTIENT FAMILIAL: 725 €

UN COUPLE
REVENU NET MENSUEL : 2700 €
QUOTIENT FAMILIAL: 1350 €

UNE RETRAITÉE
REVENU NET MENSUEL : 825 € (prestations sociales comprises)
QUOTIENT FAMILIAL: 412 €

ABONNEMENT D'UN AN "LIRE ET MULTIMÉDIA" AUX BIBLIOTHÈQUES Plein tarif pour les non-Angevins : 34 euros	10 €, soit une réduction de 70 % par rapport au plein tarif	22 € par personne, soit 35 % de réduction	10 €, soit 70 % de réduction
FORFAIT 20 POINTS OFFRE A'TOUT SPORT Tarif normal: 26 euros	16 €, soit une réduction de 40 % par rapport au tarif normal	20 €, soit 25 % de réduction	12 €, soit 55 % de réduction
UNE JOURNÉE EN ACCUEIL DE LOISIRS Repas compris. Tarif plafond: 8 euros.			

FABIEN TIJOU / ARCHIVES

Parmi les grilles tarifaires repensées par la Ville, on trouve aussi bien celles des activités ponctuelles comme la patinoire (photo) ou les piscines, que celles des services destinés aux familles comme les accueils de loisirs ou périscolaires.

sont élargies. Il est désormais possible d'obtenir la carte en disposant d'un quotient familial allant jusqu'à 706 euros et non plus 595 euros comme auparavant. Suite à quoi, le nombre de bénéficiaires du dispositif est passé de 6000 à 7000.

Une base unique : le quotient familial

Quant aux nouveaux tarifs, un travail complexe est entrepris pour aboutir à leur mise en place progressive depuis septembre 2011. Avec, au cœur de toutes ces nouvelles grilles tarifaires, une base unique de calcul : le quotient familial, le même que celui de la Caisse d'allocations familiales. En effet, déjà utilisé par les familles, ce quotient présente de nombreux avantages. Il prend en compte les revenus mais également les allocations et la composition familiale. Il peut être facilement calculé pour tous les types de foyers : familles mais aussi célibataires, personnes âgées… Et bien sûr, afin de bénéficier des tarifs adaptés, la Ville se charge de faire ce calcul pour tous les habitants d'Angers ne disposant pas actuellement de leur quotient familial. Enfin, le déploiement de la carte A'Tout permet l'utilisation facile et non discriminante de ce quotient par chacun, même lors d'activités ponctuelles comme la piscine ou la patinoire.

Des réductions pour plus d'Angevins

Une des innovations des nouveaux tarifs municipaux est la mise au point d'un seuil

(suite page 18)

UNE FAMILLE
2 adultes et 2 enfants
REVENU NET MENSUEL : 2600 € (allocations familiales comprises)
QUOTIENT FAMILIAL: 866 €

Gratuité pour les enfants, soit 100 % de réduction 10 € par parent, soit 70 % de réduction
12 € pour les enfants, soit 55 % de réduction 16 € pour les parents, soit 40 % de réduction
5,77 € par enfant

UNE FAMILLE
1 adulte et 1 enfant
REVENU NET MENSUEL : 1100 € (allocations familiales comprises)
QUOTIENT FAMILIAL: 440 €

Gratuité pour l'enfant, soit 100 % de réduction 10 € pour le parent, soit 70 % de réduction
12 € pour le parent et pour l'enfant, soit 55 % de réduction
3 € par enfant

UNE FAMILLE
2 adultes et 1 enfant
REVENU NET MENSUEL : 5500 € (allocations familiales comprises)
QUOTIENT FAMILIAL: 2200 €

DESSINS : CÉLINE LAMBERT

Gratuité pour l'enfant, soit 100 % de réduction 22 € par parent, soit 35 % de réduction
12 € pour les enfants, soit 55 % de réduction 26 € pour les parents, soit le tarif normal
8 € par enfant

JEAN-PATRICE CAMPION / ARCHIVES

En septembre 2011, le conservatoire a été l'un des premiers services municipaux à mettre en place la nouvelle tarification solidaire.

(suite de la page 17)

supplémentaire à 1 000 euros de quotient familial, soit un revenu mensuel net aux alentours de 3 000 euros pour un couple avec deux enfants.
Ce seuil est d'autant plus intéressant qu'il correspond grosso modo à la moitié de la population.
Grâce à ce nouveau seuil, le nombre de familles de la classe moyenne bénéficiant de réductions a fortement augmenté. En effet, bien souvent, ces dernières sont considérées comme trop riches pour profiter de tarif réduit sans néanmoins l'être assez pour accéder correctement à certaines prestations quand il faut débourser le prix de quatre ou cinq entrées pour autant de membres de la famille.

Une tarification solidaire

Ainsi, pour utiliser les services de la bibliothèque, c'est ce nouveau seuil de 1 000 euros qui sert de plafond pour obtenir le meilleur tarif et non plus 706 euros comme auparavant.
Pour bien comprendre l'aspect solidaire de cette tarification, l'exemple des piscines est assez parlant.
L'entrée au tarif normal est de 2,60 euros en utilisant la carte A'Tout avec une recharge de 20 points (lire page 16). Ce prix est ramené à 1,60 euro pour un Angevin avec un quotient familial inférieur à 1 000 euros, et même à 1,20 euro pour un quotient inférieur à 706 euros. Soit, pour une sortie piscine, une différence de tarifs du simple au double selon ses capacités financières.
Même esprit pour le calcul des tarifs des accueils de loisirs, des accueils périscolaires et des camps d'été. Dans ce domaine, la progression du prix à payer par la famille ne se fait plus par tranche mais proportionnellement au niveau du quotient familial. Chacun paye donc au plus juste en rapport direct avec ses capacités financières.
Un exemple pour les familles les plus en difficulté disposant d'un quotient familial de 200 euros, une journée en accueil de loisirs revient à un euro seulement, repas compris. Preuve supplémentaire que l'adjectif solidaire accolé à cette nouvelle politique tarifaire n'est pas usurpé. ■

TROIS INITIATIVES

THIERRY BONNET / ARCHIVES

Culture, sports ou loisirs, les bons plans sont multiples pour les jeunes.

Tarifs rikiki pour les jeunes

En termes de tarification, les enfants, les jeunes et les étudiants restent des catégories à part. Et à Angers, ils sont gâtés. L'objectif est d'offrir à tous les jeunes l'accès à la plus large palette possible d'activités sportives et culturelles. Histoire de renforcer le caractère créatif et dynamique du territoire. En effet, selon les services proposés, les jeunes bénéficient bien souvent de la gratuité ou du tarif le plus avantageux. Ainsi, les musées d'Angers sont gratuits pour les moins de 26 ans. De même pour les abonnements aux bibliothèques y compris les prêts de CD et DVD. Côté sports, les moins de 18 ans habitant Angers ainsi que les titulaires d'une carte d'étudiant bénéficient du tarif le plus bas de la carte A'Tout. Dans ce domaine, la Ville n'est pas la seule à agir. La Région favorise également l'accès à un spectacle, à un film ou à des événements sportifs via son pack 15-30 ans.

Depuis 2012, des prestations b

THIERRY BONNET / ARCHIVES

Désormais, les titulaires de la carte Partenaires ont accès aux multiples réductions de la carte Cezam.

Les bibliothèques battent des records

Les neuf bibliothèques municipales affichent des chiffres records. En 2012, alors que le nombre des abonnés tend à baisser au niveau national, celui des usagers inscrits dans les bibliothèques d'Angers a augmenté de 8 %, portant à 24 000 leur nombre total. En deux ans, la tranche des 18-25 ans a fait un bond de 80 %. Au 1er janvier 2013, ils étaient 3 110 à fréquenter le réseau, contre 1 730 en 2010.
Une performance qui s'explique par l'extension de la gratuité des prêts aux moins de 26 ans, contre 18 ans auparavant.
Le déploiement de la nouvelle tarification solidaire a également permis à davantage d'usagers de bénéficier des tarifs les plus bas pour leurs abonnements, soit 3 euros pour la formule "Lire" et 10 euros pour la formule "Lire et multimédia". Aujourd'hui, plus de la moitié des abonnés payants angevins paye le prix le plus faible.
Il semblerait enfin que les Angevins soient de très grands lecteurs : on dénombre 1,42 million de prêts en 2012, dont 1,2 million concernent des imprimés. Par comparaison, les bibliothèques nantaises ont enregistré, en 2011, 1,6 million de prêts, pour presque le double d'habitants. Dans le même temps, le réseau municipal continue d'élargir son offre et propose par exemple le prêt de jeux vidéo, sur le site de la cité Nelson-Mandela dans les Hauts-de-Saint-Aubin.

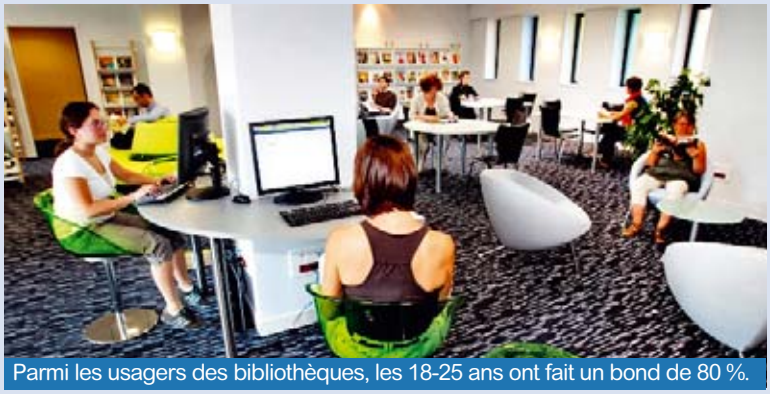

THIERRY BONNET / ARCHIVES

Parmi les usagers des bibliothèques, les 18-25 ans ont fait un bond de 80 %.

oostées avec la carte Partenaires

Accessible à tous les Angevins âgés de 18 ans et plus et dont le quotient familial n'excède pas 706 euros, la carte Partenaires permet de bénéficier de tarifs réduits pour de nombreuses activités.
C'est d'autant plus vrai depuis qu'elle a été couplée avec la carte Cezam de l'Inter-Ce Dacc, début 2012. Les détenteurs de la carte Partenaires ont désormais accès à tous les avantages proposés par cet organisme, qui fédère quelque 450 comités d'entreprise de l'agglomération angevine. Parmi ces prestations : l'accès à tarif réduit à environ 500 équipements dans les domaines du sport, de la culture et des loisirs, à travers tout le département.
Autre nouveauté : grâce à une convention entre la Caisse primaire d'assurance maladie et le centre communal d'action sociale, la possibilité de bénéficier d'une aide financière pour la souscription d'une complémentaire santé. Cette aide pouvant représenter jusqu'à 90 % du coût de la mutuelle (contact : CCAS, 02 41 05 49 49). À noter qu'une réflexion est en cours pour intégrer la carte Partenaires à la carte A'Tout.

CE QU'ILS EN PENSENT

"C'est tout sauf de l'assistanat : tout le monde paye, mais paye dans la mesure de ses moyens. C'est cela l'équité."

Norma Mével Pla,
adjointe à l'Amélioration et à la qualité du service public

THIERRY BONNET

Pourquoi avoir entrepris une refonte des tarifs municipaux ?
Avec la crise économique, le coût de certains services municipaux, même quand il était modeste, devenait parfois un frein à leur accès pour des familles de la classe moyenne au pouvoir d'achat de plus en plus attaqué. Tout le monde a le droit d'emprunter des livres à la bibliothèque ou d'aller à la piscine. Pas question que cela devienne un luxe !
Nous avons donc repensé toutes nos grilles tarifaires. Encore plus de solidarité et plus de justice, voilà les valeurs qui nous ont guidés. Désormais, le tarif dépend directement de la capacité financière des Angevins. C'est tout sauf de l'assistanat : tout le monde paye, mais paye dans la mesure de ses moyens. C'est cela l'équité.

Quel rôle joue la carte A'Tout à ce sujet ?
La carte À'Tout a vocation à faciliter l'accès de tous les Angevins à une multitude de services. Mais grâce à cette innovation, chaque Angevin paye le prix le plus juste au guichet. En outre, cette carte est identique pour tout le monde. Riche ou pauvre, on présente tous la même carte A'Tout et cela, c'est vraiment une bonne chose. Autre avantage de cette carte, la possibilité d'être très réactif en cas de changement de situation. La période récente nous a montré que personne n'est à l'abri d'un coup dur de la vie. Et bien, quand la situation d'un Angevin change, la ville accompagne ce changement et le tarif s'adapte.

Voyez-vous d'autres évolutions à l'avenir ?
L'idée est évidemment d'élargir à un maximum de services l'usage de la carte A'Tout.
Plus on simplifiera la vie des Angevins, mieux cela sera. Enfin, je tiens à saluer le travail déjà accompli.
La réflexion sur ces nouveaux tarifs et le déploiement de la carte A'Tout ont représenté deux chantiers extrêmement complexes qui ont été menés à bien et mis en place de façon remarquable par les agents de la Ville et de l'agglomération.
Je tenais à le dire.

Christophe Boujon,
Chercheur et maître de conférences en psychologie à l'université d'Angers

LES RYTHMES DE L'ENFA ONT BESOIN DE RÉGULA

JEAN-PATRICE CAMPION

SON PARCOURS
Christophe Boujon, après des études à Paris et Rennes, est nommé en 1993 maître de conférences en psychologie cognitive à l'université d'Angers, après une thèse sur les mécanismes attentionnels. Chercheur au sein du laboratoire de psychologie des Pays de la Loire, il s'est intéressé au rapport entre attention et réussite scolaire, à la vigilance des conducteurs au volant, aux questions d'inhibitions comportementales…

Quels sont les changements à attendre avec la réforme des temps scolaires ?
Le retour à la semaine d'école de quatre jours et demi va permettre une meilleure régulation des phases d'éveil et de sommeil chez l'enfant. La situation actuelle est très perturbante. On constate que les enfants se couchent une demi-heure voire une heure plus tard lorsqu'il n'y a pas d'école le lendemain. Ils subissent donc à longueur d'année un phénomène de "jet lag", de décalage horaire. Et cela plusieurs fois par semaine. Ils accumulent ainsi un important retard de sommeil qui a des répercussions dans leur vie quotidienne, notamment au niveau de leurs apprentissages scolaires. Chaque lundi matin, voir des enfants arriver en classe fatigués n'est pas normal.

L'enjeu n'est donc pas uniquement au niveau des temps scolaires ?
Contrairement aux adultes, l'enfant a besoin de rythmes réguliers et bien répartis entre les phases de sommeil, de détente, d'école… C'est faux et illusoire de penser qu'une grasse matinée compense un coucher tardif. Le retour à l'école le mercredi matin va permettre à l'enfant d'enchaîner un rythme de sommeil régulier, au moins jusqu'au week-end.

Et permettre ainsi une meilleure scolarité…
En tout cas une meilleure attention en classe. Aujourd'hui, les élèves d'élémentaire sont sous pression. Coincés entre un programme d'apprentissages lourd réparti sur des temps très courts. Il faut savoir que c'est en France que les élèves ont le moins de jours de classe en Europe (144 jours) mais le plus d'heures d'enseignement (864 heures). La demi-journée supplémentaire va permettre de prendre le temps de faire les choses car un bon apprentissage nécessite des pauses. Par exemple, un enfant assimile mieux en deux fois une heure de cours entrecoupées d'une pause qu'en deux heures consécutives.

Comment capter de façon optimum l'attention des enfants dans une journée ?
Chez un enfant, l'attention nécessite une conjonction de deux facteurs. Un facteur physiologique de vigilance, d'éveil, et un facteur psychologique lié à sa motivation, son intérêt à se rendre disponible. Les études montrent que c'est le matin, et notamment en deuxième partie de matinée, que les feux sont au vert au niveau de l'attention et de la mémoire à court et long terme. D'où l'intérêt d'y concentrer les enseignements fondamentaux.

Apprentissages le matin, et l'après-midi ?
Entre les deux, il y a la pause méridienne pendant laquelle les enfants déjeunent. Ce moment doit être une vraie coupure. Manger au pas de charge dans une ambiance bruyante n'est d'aucun repos, bien au contraire. Le début d'après-midi, et c'est le cas pour tout le monde, adultes comme jeunes, est synonyme de baisse d'attention, de vigilance. Finir l'école plus tôt permet de proposer des activités péri-éducatives qui ne doivent pas se limiter à une garderie classique mais solliciter des processus cognitifs, en lien direct avec les enseignements étudiés en classe.

Quelles sont pour vous ces activités idéales ?
Il n'existe pas d'activités idéales. Mais prenons la réalisation d'une recette de cuisine. Elle peut être l'occasion de travailler sur les conversions des mesures. Pareil pour le jeu d'échec qui fait appel à des notions de planification, d'espace, qu'on retrouve dans certains problèmes mathématiques. Ces illustrations montrent deux choses. Mettre en place des activités de qualité, ce n'est pas qu'une question de budget. Et ces activités péri-éducatives, en faisant découvrir tout un tas de domaines différents, peuvent donner à l'enfant un sursaut d'intérêt pour l'école, voire faire naître des passions précoces.

« La situation actuelle est très perturbante. Les enfants accumulent un important retard de sommeil qui a des répercussions dans leur vie quotidienne, notamment au niveau de leurs apprentissages scolaires. »

« Les études montrent que c'est le matin, et notamment en deuxième partie de matinée, que les feux sont au vert au niveau de l'attention et de la mémoire à court et long terme. D'où l'intérêt d'y concentrer les enseignements fondamentaux. »

NT
RITÉ

DANS LES COULISSES D'ANGERS TÉLÉ

➔ Journal et magazine thématique : depuis son lancement fin février, la chaîne Angers Télé met chaque jour une heure de programmes neufs à l'antenne. Un challenge quotidien pour la petite équipe de journalistes et techniciens.

Cinquante secondes pour ajuster le micro d'un invité. C'est le temps que dure l'interview de Claudiu Keserü, buteur du SCO, diffusée pendant l'émission "Totalement Foot". Le chef d'édition, Fabrice Gasdon, a juste le temps de se rasseoir en régie. Petit signe du technicien Yanni Chevallier derrière son pupitre : c'est bon, le son est meilleur. Fin de l'interview, retour au plateau. Le journaliste Thierry Lardeux anime les échanges, lance les sujets, avec dans l'oreillette les indications de Fabrice Gasdon qui veille au bon enchaînement des sujets, au respect du timing… Le matin, il avait sa casquette de rédacteur en chef pour la conférence de rédaction. Car à Angers Télé, la polyvalence est la règle.

Alternance à la présentation du JT

Quatre journalistes, deux techniciens, une "community manager" chargée de communication et de diffusion : "C'est l'effectif juste pour assurer la réalisation des programmes et garantir la viabilité de la chaîne à long terme, dans le respect du budget", explique Olivier Hamon, directeur d'Angers Télé. Alors pour mettre quotidiennement à l'antenne le journal et le magazine thématique, il n'y a pas de temps à perdre. Passée la rapide conférence de rédaction, Nadège Abderrazak attrape sa caméra. Ce matin, elle file au lycée du Fresne, qui inaugure son pôle scientifique. L'info fera l'objet d'un "off plus interview" dans le journal du soir : "Je fais une interview sur place et quelques images, et je m'occupe ensuite du montage, explique la journaliste. Le texte, lui, sera lu pendant le journal par la présentatrice." Et ce soir, c'est sa collègue Hélène Chapelet qui s'y colle. Les deux jeunes femmes se relaient dans cet exercice, ainsi que pour la réalisation des magazines dédiés à la culture et aux associations. "C'est une organisation qui me va bien, indique Hélène Chapelet. Faire du terrain sur des sujets plus développés, c'est une partie du métier qui me plaît et que je ne pourrais pas faire si je n'étais que sur le JT."
Mais "être de JT" n'empêche pas de préparer des sujets. Au programme de la journaliste aujourd'hui : un micro-trottoir sur l'élection du nouveau pape, qui sera diffusé juste avant de donner la parole à l'invité du jour, l'évêque d'Angers Emmanuel Delmas. Une interview qu'elle préparera en début d'après-midi, en même temps que les textes de lancement des sujets.

(suite page 24)

CE QU'ILS EN PENSENT

THIERRY BONNET

« Travailler en petite équipe permet de toucher à tous les aspects du métier : reportage et prise de vue sur le terrain, montage, enregistrement en plateau… Cela me convient bien, je ne me verrais pas cantonnée au seul rôle de présentatrice. »
Hélène Chapelet, journaliste à Angers Télé

PHOTOS THIERRY BONNET

170 000 foyers de la région angevine reçoivent actuellement Angers Télé par la TNT et le réseau câblé Numéricable.

5 chaînes locales existent dans les Pays de la Loire (Nantes, La Roche-sur-Yon, Le Mans, Cholet, Angers). Elles s'organisent pour favoriser la mutualisation de leurs moyens sur les événements de portée régionale.

24h/24 la chaîne émet en continu grâce à la rediffusion de ses émissions et la mise à l'antenne de programmes achetés via un réseau de chaînes locales.

ENREGISTREMENT DU MAGAZINE "TOTALEMENT FOOT". Côté plateau, le journaliste Thierry Lardeux et ses invités sont installés devant le fond vert sur lequel est incrusté numériquement le décor de l'émission. Côté coulisses, deux techniciens assistés du chef d'édition assurent la réalisation, veillent à la qualité du son et de l'image, au respect du timing et au bon enchaînement des sujets. Tout comme le journal quotidien, les magazines thématiques sont enregistrés dans les conditions du direct.

(suite de la page 22)

Dans les conditions du direct

À 17 h 30, direction le plateau. C'est l'heure d'enregistrer le journal, dans les conditions du direct, comme tous les programmes de la chaîne. "Nous pourrons très régulièrement être en direct une fois que tout sera bien rôdé", explique Fabrice Gasdon. Antony Ganot est derrière les manettes et jongle entre les quatre caméras à sa disposition pour assurer la réalisation du journal.

Un quart d'heure plus tard, c'est dans la boîte et tout s'est bien passé. Estelle Gombaut, en charge de l'antenne, met à jour la grille des programmes avec le minutage précis.
Tout sera au cordeau lors de la diffusion du journal, que l'équipe au complet suit depuis la télé installée à côté de la rédaction : le seul moment de pause collective d'une journée bien remplie… avant de réattaquer le lendemain.

PHOTOS THIERRY BONNET

1

2

1. Prise de vue au lycée du Fresne. Les images seront diffusées le soir-même pendant le journal.

2. Choix des sujets et répartition des tâches se font chaque matin en conférence de rédaction.

3. Fin de journée : l'équipe au complet se réunit devant la diffusion du journal. L'occasion d'un moment de détente mais aussi d'un débriefing sur le travail réalisé et les programmes mis à l'antenne.

4. "Community manager" et chargée de l'antenne, Estelle Gombaud ajuste la grille des programmes.

Pratique

La chaîne Angers Télé émet 24 heures sur 24, sur **le canal 30** du réseau câblé Numéricable et de la TNT (émetteur de Rochefort-sur-Loire). Elle sera proposée progressivement sur les différentes box Internet, dont très prochainement la box de Numéricable. Les programmes sont également accessibles, en direct et en podcast, sur **www.angers-tele.fr**
Contact : 02 52 35 02 18.

3 4

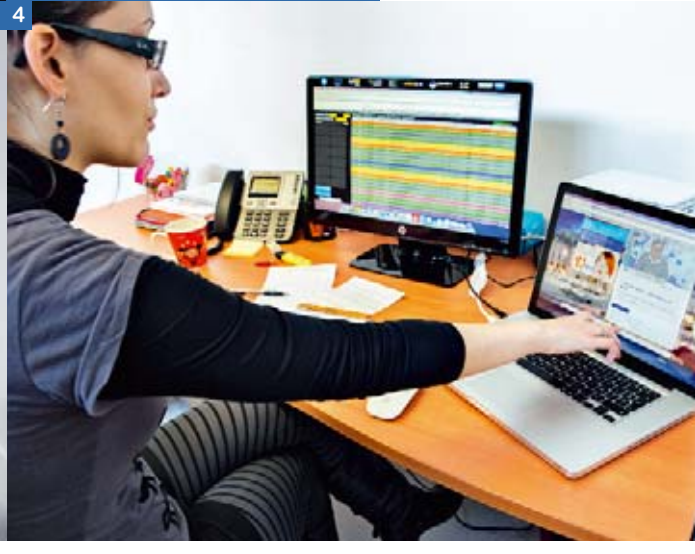

TRIBUNES

➔ En application de la loi « démocratie et proximité » du 27 février 2002, cette page est consacrée à l'expression de la minorité et de la majorité du conseil municipal.

AIMER ANGERS - MAJORITÉ

2013 : un budget maîtrisé pour des projets ambitieux !

Endettement très faible, impôts stables et dépenses raisonnées : grâce à une gestion saine et rigoureuse, Angers dispose des moyens nécessaires pour lutter contre la crise et préparer l'avenir ! Avec 46M€ d'emprunts, l'endettement par habitant de notre Ville sera, fin 2013, trois fois inférieur à la moyenne nationale (des villes de taille comparable). Angers dispose des moyens nécessaires pour préparer l'avenir, en avançant, dans la continuité des années précédentes, dans trois directions prioritaires.

Première priorité : lutter contre le chômage et créer des emplois. Deux axes fidèles aux engagements pris dès 2007.

■ **Gare+.** Avec une dépense limitée (1M€, en complément des apports de l'Agglomération), la Ville soutient actuellement le développement d'un pôle tertiaire innovant destiné à accueillir, à terme, entre 2500 et 3000 emplois.

■ **Emplois d'avenir.** En créant plus de 100 emplois sur la ville pour les moins de 25 ans.

Deuxième priorité : préparer l'avenir. Un choix à long terme.

■ **Biowatts.** La centrale de cogénération inaugurée le 5 mars dernier fait déjà partie des investissements qui marqueront l'avenir. La structure est pionnière : elle permettra de chauffer 14000 logements (grâce à l'énergie bois), soit 40000 Angevins, tout en soutenant la création de 70 emplois. Le tout sans aucune émission de CO_2. Un pari industriel audacieux, déjà couronné de succès !

■ **Rives Nouvelles.** Dès fin 2013, les Angevins pourront également profiter des premières installations. En renouant ses liens avec le fleuve, le projet Rives Nouvelles donnera un second souffle à la Ville et à son agglomération !

Troisième priorité : améliorer la vie quotidienne. Une évidence.

■ **Voirie.** L'entretien des voiries est au cœur des priorités de 2013 pour une politique de déplacement facilité sur Angers, en lien avec le développement des pistes cyclables et des transports collectifs.

■ **Centre aqualudique.** Bénéficiant de fortes subventions, le centre aqualudique confortera le très fort taux d'équipement dont bénéficient déjà les Angevins. Un équipement innovant et accessible à tous… et attractif très au-delà de notre ville.

■ **La Cité.** Lieu phare de la vie associative et de la solidarité, ce nouvel équipement ouvrira à l'automne pour permettre à tous ceux et celles qui s'engagent d'accéder à un lieu facilitant l'activité des associations.

Le budget 2013 entérine notre volonté d'aller de l'avant ! Agir pour l'emploi, améliorer la vie quotidienne et préparer l'avenir : les projets sont nombreux et complémentaires. Ils démontrent notre ambition pour Angers !

Vos élus de la Majorité Aimer Angers

ANGERS, CHOISIR L'AVENIR - MINORITÉ

Une ouverture en trompe l'œil

Lors de son arrivée au pouvoir en janvier dernier le nouveau Maire affirmait clairement une volonté de transparence, dans l'intérêt d'Angers et des Angevins. Il a ainsi créé une commission de suivi de l'exécution budgétaire ouverte à la Minorité afin que toutes les sensibilités du Conseil Municipal puissent s'exprimer, sur les sujets financiers.

La création de cette commission était une bonne idée. Cependant cette instance ne devait pas empêcher la Minorité d'avoir une expression dans les médias ou dans les enceintes des assemblées démocratiques. Visiblement ce point de vue n'est pas celui du Maire.

Un an après la transparence est devenue opacité : la commission est supprimée au motif que le partage des informations ne s'avère pas possible. Nous voulons rappeler que l'accès aux informations n'est pas une faveur, c'est un droit que nous procure notre légitimité.

La suppression décidée par le Maire fait suite à notre demande de report du débat d'orientations budgétaire pour défaut d'informations suffisantes. Est-ce une coïncidence ?

Quoi qu'il en soit, cet épisode n'entache nullement notre détermination à agir dans l'intérêt de notre Ville, pour le quotidien et l'avenir des Angevines et des Angevins.

Michelle MOREAU, Roselyne BIENVENU, Marie-Claude COGNE, Ahmed EL BAHRI, Françoise LE GOFF, Emmanuel CAPUS, Valérie RAIMBAULT, Caroline FEL, Gilles GROUSSARD, Daniel DIMICOLI, Catherine GOXE, Monique COSNEAU et Bernard DUPRE

Contact : 02 41 05 40 37 et www.angers-avenir.fr

PHILIPPE NOISETTE

PRIORITÉ À L'EMPLOI

➔ Avec près de 3 500 personnes accueillies, le Forum pour l'emploi du 15 mars a prouvé que la situation économique locale mérite une mobilisation de tous les instants. La Ville et Angers Loire Métropole en ont fait une priorité. Comme en témoigne, par exemple, l'embauche cette année de 125 emplois d'avenir pour les 16-25 ans.

UTEMENT
Christelle REVAULT
LEO LAGRANGE OUEST

THIERRY BONNET

De Bamako à Angers, il n'y a qu'un pas… de danse

Étudiant et danseur au centre national de danse contemporaine (CNDC), Tidiani N'Diaye, jeune Malien de 25 ans, respire l'intelligence et la joie de vivre. Son parcours était loin d'être tout tracé, mais quelques détours ont fini par porter ses pas vers l'Anjou.
"J'ai découvert la danse en 2006 seulement, raconte-t-il. Après mon bac, je ne savais pas ce que je voulais faire. Un jour, un ami m'a amené au centre de danse Donko Seko à Bamako. On m'a dit qu'il fallait beaucoup s'entraîner pour apprendre à danser. C'est ce que j'ai fait."
Tour à tour jardinier, comptable, photographe de mariage et bientôt professeur de danse, il exerce plusieurs petits boulots avant de rencontrer l'homme qui va amorcer son changement de vie.
À l'occasion d'un atelier de danse en 2009, il est repéré par le célèbre chorégraphe suisse Gilles Jobin. "Il m'a invité à travailler sur un projet en Suisse en 2010, puis nous avons monté ensemble l'association Copier-Coller qui œuvre à Bamako pour aider les jeunes danseurs en leur donnant des cours d'alphabétisation… " C'est lui aussi qui l'aide financièrement à revenir en Europe pour passer les auditions de l'école de danse de Montpellier et du CNDC d'Angers. Grâce à une bourse de l'ambassade de France au Mali, il peut intégrer la promotion 2011 du CNDC.
Depuis, il n'a guère le temps de s'ennuyer : "Je travaille sur un projet personnel mêlant la danse et la vidéo interactive avec lequel j'aimerais partir en tournée. Avec Gilles Jobin, nous continuons à développer notre association, nous avons créé un cybercafé et nous aimerions proposer des cours de danse pour les enfants…"
Mais dès l'an prochain, il complétera sa formation à l'école de danse de Montpellier. Avec des projets plein la tête, comme celui de créer une plateforme d'échanges entre danseurs angevins et maliens, il y a fort à parier que l'on entendra parler de Tidiani N'Diaye dans l'avenir.

Carolina Benito et quelques-uns de ses acolytes. De gauche à droite : Mohamed Atmani, Julien Aouidad, et Jean-Luc Marais.

JEAN-PATRICE CAMPION

Mémoire de l'immigration à Angers, le film

Tous, dans leur histoire personnelle, ont un lien avec l'immigration. C'est donc autour d'un projet cher à leur cœur que s'est créée l'association "Histoire et mémoire de l'immigration en Anjou". Ce projet : "Rendre visible l'histoire des immigrés à Angers qui est peu étudiée", témoigne la présidente, Carolina Benito. L'idée d'un film s'est alors imposée pour transmettre cette mémoire, éviter de la voir disparaître avec la "première génération et donner aux Angevins l'occasion, peut-être, de changer leur regard sur celles et ceux qui sont arrivés dans les années soixante et quatre-vingts, dans des conditions de travail et de logement souvent peu conformes à leurs espoirs".

En décembre, le long métrage "C'est comme ça, histoire d'Angevins venus d'ailleurs. 1960-1980", signé du réalisateur angevin Julien Aouidad, créait la surprise et l'émotion. Cinq années de recherches, de rencontres dans toute la ville pour réunir un fonds documentaire colossal, appuyé des apports géographiques et historiques des universitaires angevins, Chabia Arab et Jean-Luc Marais. Ce film saisit les parcours singuliers de douze femmes et hommes arrivés du Maghreb, du Portugal, d'Argentine, de Turquie, du Cambodge… "Aucun intérêt à ranger ce film dans un tiroir. C'est un support intéressant pour les enseignants, élèves, étudiants, professionnels… Il aborde des questions communes à toute immigration, qu'elle soit pour le travail ou pour raisons politiques : le déracinement, l'identité, les liens si complexes au pays d'origine, la transmission de la culture aux enfants et petits-enfants, poursuit la présidente. Nous accompagnons chaque projection en animant un débat en présence d'un ou plusieurs immigrés présents dans le film."

Projections le 9 avril, à 20h, centre Jean-Vilar ; à Trélazé, le 11 avril à 14h30, à l'Avant-Scène et le 23 avril, à 20h, au centre Ginette-Leroux. Plus d'informations en écrivant à histoireimmigration49@orange.fr (site internet en préparation).

Trois lycéens au top de la physique

Gagner des Olympiades sans faire de sport n'est pas chose facile. C'est ce qu'ont pourtant fait Corentin Le Gall, Damien Bonboire et Stanislas Kasprzack, les 8 et 9 février. Les trois élèves en terminale S au lycée Joachim-du-Bellay ont remporté l'un des six premiers prix des Olympiades de physique qui se déroulaient au Palais de la découverte de Paris. Tout a commencé pour eux avec un projet de travaux personnels encadrés en Première. "On est tous les trois musiciens, alors on a décidé de travailler sur l'impact des matériaux de fabrication sur le son des instruments à vent", expliquent-ils. L'expérience qu'ils mettent au point attire l'attention de Fabrice Le Meignen, leur professeur, par son originalité : "En tant que correspondant académique de ce concours, j'ai vu le potentiel de leur idée, leur curiosité et leur capacité de travail…" Dès le mois de juillet, ils rencontrent François Gautier, chercheur au laboratoire d'acoustique du Mans, qui les aide tout au long de leur travail. Il leur fait comprendre que leur expérience doit être améliorée. "Après avoir lu les documents qu'il nous avait donnés, on a décidé de recréer l'expérience de Miller, un chercheur américain du début du 20e siècle", racontent les lycéens. Il s'agit cette fois d'analyser les variations des vibrations d'un tuyau d'orgue en fonction du niveau de l'eau dans laquelle il est plongé. "Grâce au matériel d'enregistrement perfectionné, on a pu aller plus loin que Miller. Au final, on a prouvé que le matériau a une incidence presque négligeable sur le son." Après un oral de 40 minutes devant un jury intéressé et bienveillant, les trois garçons ont remporté l'un des premiers prix. L'aventure ne s'arrête pas là : ils sont maintenant en lice pour le concours national "C'est génial". Résultat de la sélection ce mois-ci.

THIERRY BONNET

PHILIPPE NOISETTE

Elle fait passer les soucis du quotidien à la machine

"**Pour dénouer les fils d'un problème,** il suffit souvent de peu de choses, constate Alima Tahiri, la coordinatrice de l'association Tambour battant-Trait d'Union. Il suffit de prendre le temps d'écouter, d'établir une relation de confiance avec les gens et de savoir les orienter vers les bons interlocuteurs." C'est ce que cette femme pleine d'énergie accomplit au quotidien depuis seize ans, au sein de l'association, avec les animatrices et l'ensemble des bénévoles. "Sans eux et sans l'implication des familles, notre projet de médiation interculturelle ne pourrait pas fonctionner", dit-elle. L'activité principale de l'association n'est autre que la laverie sociale. Située rue de Jérusalem, au cœur du quartier du Grand-Pigeon, elle est ouverte chaque après-midi et bien équipée : machines industrielles pour laver et sécher le linge, une machine pour laver les tapis… "Mais les gens apprécient aussi les rencontres qu'ils font ici, observe Alima Tahiri. Nous proposons en effet plusieurs moments d'échanges au cours de la semaine comme l'atelier couture du lundi après-midi. Les mardis et jeudis, de 17 h à 19 h, nous accueillons une quinzaine de collégiens et cinq CM2 pour les aider aux devoirs et accompagner les familles dans le suivi scolaire. Enfin, le jeudi matin, l'atelier des parents permet d'écouter les envies et les tracas des uns et des autres. C'est aussi l'occasion pour nous de préparer le programme des sorties et du séjour en camping proposés l'été. Ces diverses actions contribuent à créer un climat paisible dans notre quartier."

Tambour battant-Trait d'Union, 50, rue de Jérusalem, 0241431615

"Avec SpeakyPlanet, l'anglais est un jeu d'enfant"

Estelle Jollivet et Franck Fievet sont les cofondateurs du site speakyplanet.fr, lancé fin 2011 à Angers.

■ C'est quoi SpeakyPlanet ?

■ C'est un site internet de jeux pour apprendre l'anglais aux enfants dès l'âge de 7 ans. Ils ont le choix actuellement entre une cinquantaine de jeux dans des univers variés, avec trois niveaux de langue (débutant, moyen, avancé). Chaque mois, nous sortons trois nouveaux jeux. Nous venons de mettre en ligne un dictionnaire interactif qui recense tous les mots appris par les enfants au fil des parties. Nous organisons aussi des défis les mercredis, samedis et dimanches avec des lots à gagner. Avec SpeakyPlanet, l'apprentissage de l'anglais est un jeu d'enfant.

■ Comment est née cette idée ?

■ Lors d'un séjour en Irlande, je suis resté bloqué à la maison avec ma famille. J'ai été surpris de constater qu'il n'existait pas grand-chose sur internet pour apprendre l'anglais aux enfants. SpeakyPlanet permet de combler cette lacune.

THIERRY BONNET

■ Combien de personnes travaillent avec vous ?

■ L'équipe compte sept salariés. Nous travaillons également avec des illustrateurs et des enseignants anglais indépendants. Tout ce petit monde permet d'assurer l'ensemble des tâches, de la conception des jeux jusqu'à leur commercialisation, en passant par le développement. Après avoir travaillé en freelance, nous apprécions beaucoup ce travail d'équipe, très stimulant.

■ Combien d'abonnés à ce jour ?

■ Près de 3 500, avec un pic depuis janvier, et ceci dans la plupart des pays francophones.

Plus d'infos sur www.speakyplanet.fr

NDC : 100 ans de foot en bleu et blanc

“On a retrouvé la trace d’un match qui s’est joué le 27 janvier 1913 entre notre club et celui voisin de la Doutre”, explique Xavier Baudoin, le jeune président de la section “foot” de la NDC et joueur depuis quarante-deux ans. En cent ans, l’ancien patronage de Notre-Dame-des-Champs (NDC) a fait du chemin. Fidèle au quartier des Hauts-de-Saint-Aubin, et situé du côté des Gouronnières, le club compte 319 licenciés. Toutes les catégories d’âge s’y croisent : les petits de l’école de foot jusqu’aux vétérans. “Cette saison, notre club a encore enregistré une hausse des adhérents, constate le président. Un effet sans doute de l’évolution du grand quartier qui est en train de se former, des installations de qualité que nous avons à Bertin et, je l’espère, de la bonne réputation du club.” Un club qui petit à petit se structure avec les arrivées de Pierre Naudet au poste d’entraîneur général et d’Allan Mingot à la tête de l’école de foot. Cette année, la NDC foot célébrera son centenaire à diverses occasions : bal, tournoi des vieux crampons… De quoi se remémorer souvenirs et anecdotes, des brillants parcours de Steve Savidan et Christophe Le Gall, formés au club ; ainsi que de Raymond Kopa qui, il y a peu encore, tapait dans le ballon avec ses copains vétérans.

THIERRY BONNET

De droite à gauche, le président Xavier Baudouin accompagné d’Allan Mingot et Pierre Naudet.

Renseignements : 02 41 48 85 19 et www.ndcangers.asso.fr/foot. Envoyer vos souvenirs à 100ansfoot@ndcangers.asso.fr

Les contes d’Amina perpétuent la culture kabyle

Quelques cernes se devinent sur son visage. La faute à des nuits blanches passées à peaufiner un projet qui lui tient à cœur : l’édition d’un recueil de contes kabyles. Une initiative pour laquelle, Amina Hannat, 26 ans et étudiante en management de la santé à Angers, a reçu le soutien de la Ville et de l’association Cinémas et culture d’Afrique, dans le cadre de ses projets “Bled”.

JEAN-PATRICE CAMPION

“J’ai choisi de faire connaître trois contes traditionnels d’Algérie du Nord, car je trouve ces histoires magnifiques, où le mystérieux se mêle à l’imaginaire. Depuis toute petite, je suis bercée et fascinée par cette tradition orale très riche. À tel point qu’au fond de moi, j’ai toujours eu cette idée de publier ces textes.” L’aventure se révèle être aussi une histoire de famille. Amina s’est rendue là-bas pour écouter et enregistrer ses grands-parents lecteurs. Son frère musicien s’est attelé à la composition de la bande-son du CD qu’elle souhaite sortir en complément du recueil. Quant à Amina, elle a traduit les textes et illustré son livre. Soixante-dix pages au cours desquelles le lecteur ira à la rencontre du Prince Hilal et Tserielle l’ogresse, de M’hand peau de mouton, et de l’honnête Idir.

Rencontre avec Amina Hannat, mercredi 10 avril, à 19 h, à la médiathèque Toussaint.

➔ Nous avons choisi de rechercher les “premières fois” qui ont façonné la ville. Des “premières fois” souvent oubliées, mais qui déterminent notre vie d’aujourd’hui…

LE PREMIER JOURNAL

La transmission orale a longtemps prévalu en matière d’information. Une première gazette hebdomadaire voit toutefois le jour à Angers en juillet 1702. Publiée par l’imprimeur et libraire Jean Hubault, son titre est simple : “La Gazette”. Et comme l’écrit l’historien Blordier-Langlois en 1843, “elle avait cela d’extraordinaire qu’il n’y était absolument question que d’affaires étrangères à la ville”. Il semble qu’elle disparaisse en 1751.
À l’initiative du notaire angevin Pierre-Roch Deville, un hebdomadaire à caractère local est lancé le 3 juillet 1773 : les “Affiches d’Angers, capitale de l’apanage de Monseigneur le comte de Provence, et de la Province d’Anjou”. Paraissant le vendredi, il est imprimé par le libraire Charles Billault, imprimeur du comte de Provence, duc d’Anjou, rue Saint-Laud, qui en prend seul la direction à partir de mai 1774. En juin 1781, Charles-Pierre Mame lui succède. Alors que le journal compte à peine deux cents abonnés, l’entreprenant Mame élargit son audience. Son cabinet de lecture, ouvert rue Saint-Laud en 1780, le proposait au milieu des autres journaux politiques et littéraires de France et de l’étranger.
Les “Affiches d’Angers” n’ont rien d’un journal politique.
Il s’agit d’une simple feuille d’annonces qui donne des nouvelles dans quatre domaines principaux : informations générales, littéraires et scientifiques, annonces locales. Cette dernière partie forme d’ailleurs le premier des objectifs que s’assigne le journal.
Mais grâce à lui, nous connaissons aussi le programme des saisons théâtrales, les efforts de Charlotte Blouin pour créer un enseignement adapté aux sourds et muets, les concerts donnés par la société de musique fondée en 1783, les cours de physique et d’accouchement, les premiers essais d’aérostation en Anjou, une recette de pain aux pommes de terre… C’est le tableau d’une partie de la société angevine qui se dessine, une société bourgeoise et aristocratique – elle forme le lectorat essentiel du journal – une société avide de connaissance qui croit au progrès continu des Lumières.
Après avoir évolué en journal politique, les “Affiches d’Angers”, devenues “Journal de Maine-et-Loire”, ne disparaissent qu’en 1925.

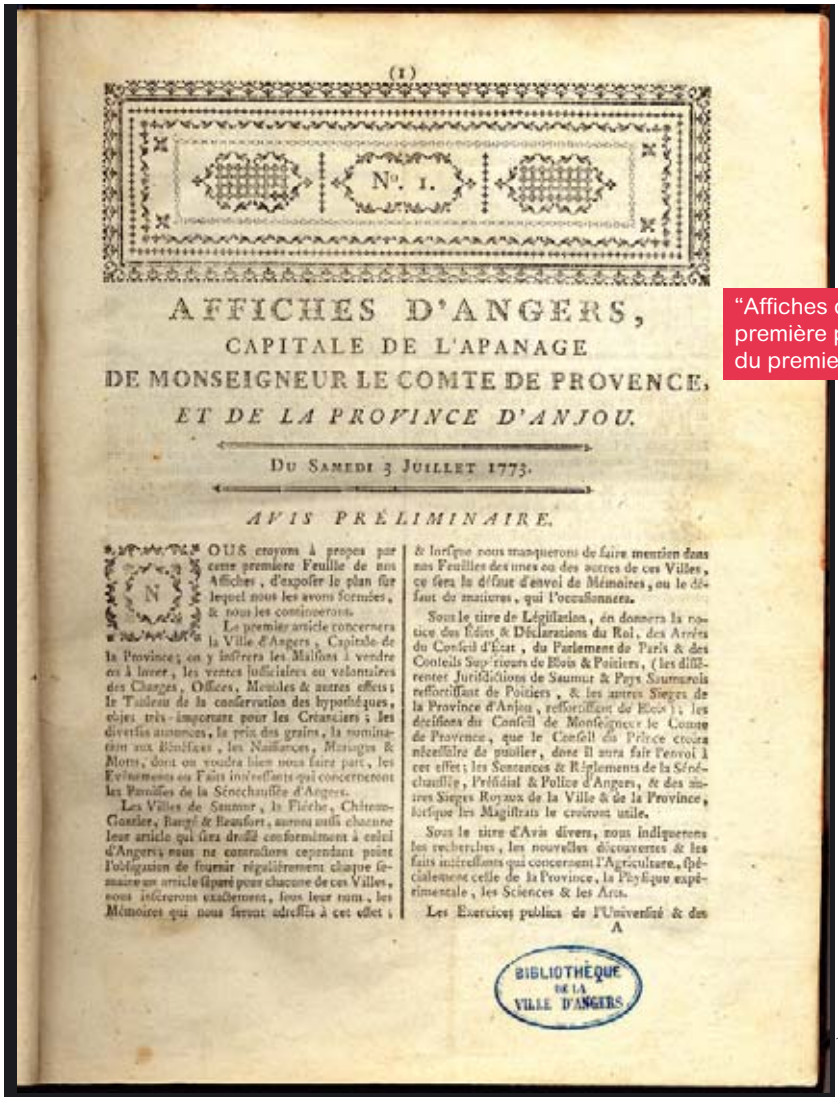
(1)

Nº. 1.

AFFICHES D’ANGERS,
CAPITALE DE L’APANAGE
DE MONSEIGNEUR LE COMTE DE PROVENCE,
ET DE LA PROVINCE D’ANJOU.

Du Samedi 3 Juillet 1773.

AVIS PRÉLIMINAIRE.

NOUS croyons à propos par cette première Feuille de nos Affiches, d’exposer le plan sur lequel nous les avons formées, & nous les continuerons.

Le premier article concernera la Ville d’Angers, Capitale de la Province; on y inscrira les Maisons à vendre ou à louer, les ventes judiciaires ou volontaires des Charges, Offices, Meubles & autres effets; le Tableau de la conservation des hypothèques, objet très-important pour les Créanciers; les diverses annonces, le prix des grains, la nomination aux Bénéfices, les Naissances, Mariages & Morts, dont on voudra bien nous faire part, les Evénemens ou Faits intéressans qui concerneront les Familles de la Sénéchaussée d’Angers.

Les Villes de Saumur, la Flèche, Château-Gontier, Baugé & Beaufort, auront aussi chacune leur article qui sera dressé conformément à celui d’Angers; nous ne contrarierons cependant point l’obligation de fournir régulièrement chaque semaine un article séparé pour chacune de ces Villes, nous insérerons exactement, sous leur nom, les Mémoires qui nous seront adressés à cet effet; & lorsque nous manquerons de faire mention dans nos Feuilles des unes ou des autres de ces Villes, ce sera le défaut d’envoi de Mémoires, ou le défaut de matières, qui l’occasionnera.

Sous le titre de Législation, on donnera la notice des Edits & Déclarations du Roi, des Arrêts du Conseil d’État, du Parlement de Paris & des Conseils Supérieurs de Blois & Poitiers, (les différentes Juridictions de Saumur & Pays Saumurois ressortissant de Poitiers, & les autres Sièges de la Province d’Anjou, ressortissant de Blois); les décisions du Conseil de Monseigneur le Comte de Provence, que le Conseil du Prince croira nécessaire de publier, dont il aura fait l’envoi à cet effet; les Sentences & Réglements de la Sénéchaussée, Présidial & Police d’Angers, & des autres Sièges Royaux de la Ville & de la Province, lorsque les Magistrats le croiront utile.

Sous le titre d’Avis divers, nous indiquerons les recherches, les nouvelles découvertes & les faits intéressans qui concernent l’Agriculture, spécialement celle de la Province, la Physique expérimentale, les Sciences & les Arts.

Les Exercices publics de l’Université & des

A

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE D’ANGERS

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE ANGERS

“Affiches d’Angers”, première page du premier numéro.

Retrouvez la chronique intégrale sur www.angers.fr

Sylvain Bertoldi
Conservateur des Archives d’Angers

LE GUIDE

FESTIVAL

CINÉMAS D'AFRIQUE, 14E ÉDITION

Du 16 au 21 avril aura lieu à Angers la 14e édition du festival Cinémas d'Afrique, organisé tous les deux ans. Au programme de la grande salle du Gaumont Variétés : une vingtaine de films, courts, longs métrages et documentaires, de tout le continent africain. Une occasion rare de découvrir la richesse et la diversité de ces réalisations, souvent inédites en Europe. Particularité de l'événement : le jury est composé de tous les membres du public titulaires du "pass festival". Un "prix jeune" sera aussi décerné et, pour la première fois cette année, un "prix des détenus" en partenariat avec la maison d'arrêt d'Angers. Une sélection de films "jeune public" sera proposée, avec des projections en matinée pour les primaires (courts métrages et contes). Et tous les jours pendant le festival, des représentants des films à l'affiche seront salle Chemellier en fin d'après-midi pour une rencontre avec le public.

Infos et programmation : www.cinemasdafrique.asso.fr

DR

RENCONTRE

MADEMOISELLE MAURICE COLORE LE MONDE

HIERRY BONNET

Mademoiselle Maurice commence à bien connaître Angers. Invitée de la Ville pour la quatrième édition du festival des arts urbains Artaq, elle y passe deux ou trois jours chaque mois, à la rencontre des participants aux ateliers organisés dans les bibliothèques, écoles, à la maison d'arrêt… Des Angevins qui rejoignent son univers et plient des petits papiers, pour les œuvres collectives qui seront visibles le week-end des 31 mai, 1er et 2 juin. "Ma rencontre avec l'origami s'est faite à l'occasion d'un long séjour au Japon, écourté en raison de l'accident nucléaire, raconte-t-elle. J'ai été bouleversée par l'histoire de Sadako, petite fille exposée aux radiations à Hiroshima et qui avait fait le vœu de réaliser 1 000 grues en papier pour guérir de la leucémie. J'ai eu envie d'installer des origamis dans les villes, à la fois pour rendre hommage aux Japonais, évoquer la fragilité de la nature, mais aussi pour interpeller sur l'égalité des droits, les relations entre les hommes… Je mets au premier plan l'homme et la nature à partir d'un matériau modeste que chacun peut s'approprier." Ce rapport à la nature prend ses racines dans l'enfance de l'artiste : "Depuis toute petite je crée, je bidouille, je bricole. J'ai grandi à la campagne, au milieu d'animaux, dans une petite bulle de nature et j'ai toujours voulu créer. Je trouvais que ce qui m'entourait était trop fade, trop triste, manquait de couleurs." Aujourd'hui ses installations urbaines composées d'origamis vibrent aux couleurs de l'arc-en-ciel, "des couleurs qui expriment la joie et créent une énergie positive", comme pour démentir la gravité du propos. Elles témoignent de l'engagement de Mademoiselle Maurice, de son envie de faire bouger le monde et les hommes. "Mon but à long terme, c'est de pouvoir jouer un peu à Robin des Bois, en distribuant une partie de ce que je gagne à des associations environnementales et humanitaires." Sur son site internet, elle invite à rejoindre le mouvement. "Sauver le monde, cela reste une utopie, si tu penses que c'en est une", écrit-elle.

Les ateliers participatifs Artaq se tiennent chaque mardi jusqu'au mois de mai, de 14 h 30 à 16 h 30, à l'hôtel de ville, salle Curnonsky, excepté pendant les vacances scolaires.
Infos sur Artaq Angers Facebook.

JAN SAUDEK

THÉÂTRE

Huis clos familial

Le collectif Les Possédés poursuit son exploration des liens familiaux sur un texte du romancier Laurent Mauvignier, “Tout mon amour”. L’histoire d’un couple qui a perdu un enfant, disparu dix ans plus tôt, confronté à l’éventualité de son retour. Celle d’une famille qui doit affronter ses démons et régler ses comptes, entre les vivants mais aussi avec les disparus, le grand-père mort ou la fille enlevée. Coproduite par le NTA, cette pièce parle de l’absence et du retour d’un être aimé, des enfants, du couple, des parents qui, même morts, continuent de hanter les vivants. Un huis clos tragi-comique dans lequel le pire côtoie le trivial et interroge. Jusqu’où est-on prêt à croire par amour ? **Du 8 au 13 avril, du lundi au mercredi à 19 h 30, les jeudis et vendredis à 20 h 30, samedi à 18 h. Le Quai. www.lequai-angers.eu**

RENDEZ-VOUS

Foire d’Angers, nouvelle formule

La Foire d’Angers change de format afin d’être au plus près de sa vocation première : la découverte des produits, entreprises et savoir-faire locaux. Objectif : chercher et trouver les bonnes idées pour le printemps. Ainsi, du 27 avril au 1er mai, au parc des expositions, les visiteurs seront invités à découvrir les espaces “maison et jardin”, “plaisirs gourmands”, “loisirs et bien-être” et “coups de cœur”. Au programme également : exposition photo, ateliers, démonstrations, animations et, dans le hall d’Amphitéa, un village “Absolument Breizh” qui réunit artisans, artistes et entreprises implantés dans la Bretagne “historique”. **Parc des expositions, tous les jours, de 10 h à 19 h (22 h samedi et mardi). Entrée : 6 euros (réduit, 2 à 4 euros ; gratuit le 27 avril). www.foire-angers.com**

PARTICIPATION

Partagez vos meilleures recettes

Partagez vos meilleures recettes, de famille, inventées ou délirantes, racontez une anecdote gourmande ou un souvenir culinaire inoubliable : c’est l’appel à contribution lancé par la médiathèque Toussaint, dans le cadre d’une exposition participative visible à partir du 29 juin. Les contributions des Angevins sont attendues jusqu’au 1er juin sous forme d’un petit texte numérique ou manuscrit (1 000 caractères maximum), illustré ou non d’une photo (format jpeg) ou d’un petit film (durée 2 minutes). Le tout est à déposer dans l’une des bibliothèques du réseau ou par mail, bibliotheque@ville.angers.fr

PHOVOIR

JEUNE PUBLIC

L’architecture pour les 6-12 ans

Le quartier de la Roseraie est à l’honneur des ateliers du service éducatif Angers, ville d’art et d’histoire, pendant les vacances scolaires de printemps. À l’occasion du Printemps de l’architecture, les 6-12 ans sont invités à observer et à photographier l’habitat du 20e siècle du quartier à l’aide de petits appareils photos “sténopés” qui leur permettront de (re)découvrir les techniques de la photographie argentique. **Du 22 avril au 3 mai, du lundi au vendredi, de 15 h à 17 h. Rendez-vous et inscriptions à partir du 8 avril au service éducatif Angers, ville d’art et d’histoire, 43, rue de Salpinte, 0241602213. Participation : 2 euros.**

MUSIQUE

Hip-hop et belles découvertes au Chabada

Comme il l’avait fait il y a deux ans pour la musique soul et groovy, le Chabada consacre une partie de sa programmation printanière cette fois-ci au hip-hop. “Il se passe quelque chose d’excitant et de créatif en ce moment sur la scène rap internationale et française, constate Stéphane Martin, programmateur du Chabada. Loin des clichés du bling bling et d’une certaine agressivité, le hip-hop est en train de faire sa mue. Nous avons la chance de pouvoir faire venir des ‘grands’ du rap hexagonal : Oxmo Puccino le 12 avril, et Psy4 de la rime le 25 avril. Mais aussi de belles découvertes du hip-hop indépendant US.” Ajouter à cela deux soirées gratuites : une conférence “Qui a peur du grand méchant rap ?” par Jérôme “Kalcha” Simonneau le 10 avril, et une “Mouv’party” rap-électro le 30 mai. En avril, également sur la scène du Chabada : le blues-folk mandingue des deux Angevins du projet Deltas, le 11 ; le rock brut de Kadavar, le 16 ; la chanson française de Volo, le 19 ; et les découvertes musicales locales de la soirée On stage du 24. www.lechabada.com

Oxmo Puccino.

COLLOQUE

Justice et médias dans le viseur

Une première. L'association Confluences pénales de l'Ouest et l'ordre des avocats d'Angers organisent une rencontre autour des rapports entretenus entre la justice et les médias. Un vaste sujet traité sous forme de tables rondes et d'une exposition de photos publiées dans la presse quotidienne régionale, de caricatures et planches tirées de bandes dessinées judiciaires. Parmi les invités : le juge Renaud Van Ruymbeke, les avocats Philippe Bilger, Patrick Maisonneuve et Solange Doumic, ou encore Jean-Philippe Deniau de Radio-France, François Coulon d'Europe 1…
Jeudi 18 avril, centre de congrès, de 8 h 45 à 18 h 15.

FESTIVAL

La culture du Soleil levant

Des arts traditionnels au Japon d'aujourd'hui, le festival Soleil levant met le cap sur l'Asie le temps d'un week-end. La 2e édition, les 13 et 14 avril, propose de découvrir exposition de bonsaïs, ateliers de calligraphie, origami, spectacle de kamishibaï, jeux de société, arts martiaux. Au programme également : gastronomie nippone, littérature, mangas, mode, jeux vidéo, chasse au trésor… Salons Curnonsky. Entrée : 3 euros la journée, 5 euros le week-end. http://toriitime.over-blog.com

CONCERT

Dimanche british

"English songs" est le concert de printemps de l'Harmonie municipale d'Angers. L'occasion pour l'ensemble de revisiter les musiques d'outre-Manche, souvent inspirées du folklore, connues pour leur fraîcheur et leur profondeur. Des airs d'Edward Elgar, Vaughan Williams ou Percy Grainger seront interprétés par l'orchestre dirigé par Thierry Rose, assisté de Bruno Chiron, et accompagné de la violoniste soliste Odile Thary. Dimanche 5 mai, 17 h, Grand-Théâtre.

THÉÂTRE

Deux soirées en langue anglaise

La compagnie américaine Word for Word sera présente à Angers pour deux soirées de théâtre en langue anglaise, les 11 et 12 avril. En provenance de San Francisco pour une tournée française, la troupe présentera deux nouvelles en anglais, "The last stand" et "Gold Star" de Siobhan Fallon. Word for Word est accueillie par la bibliothèque anglophone (60, rue Boisnet) qui propose un programme d'activités tout au long de l'année, à l'intention du public anglophone.

Les 11 et 12 avril à 20 h, centre Jean-Vilar, place Jean-Vilar. Réservation 02 41 24 97 07. Gratuit.

SPECTACLES

Fin de saison loufoque au Champ de Bataille

"À tout bout d'champ", la journée de clôture de la saison 2012-2013 du théâtre du Champ de Bataille, propose aux petits comme aux grands des temps artistiques décalés, poétiques, burlesques, étonnants… dans la salle de spectacle mais aussi la cour et le jardin investis pour l'occasion.
Au programme : attraction foraine, cabaret, magie, clowns, fanfare, marionnettes, théâtre de papier, contes, danse, musique…
Samedi 4 mai, à partir de 14 h. Billetterie sur place, 5 euros. 10, rue du Champ-de-Bataille, 02 41 72 00 94. www.champdebataille.net

ANIMATIONS

Les musées d'Angers en famille

THIERRY BONNET / ARCHIVES

Toute l'année, les musées d'Angers, outre leurs collections permanentes et expositions temporaires, mettent en place des animations à destination des familles et du jeune public. C'est le cas par exemple des "Dimanches en famille". Les 7, 21 et 28 avril, parents et enfants pourront simultanément, dans un format adapté à l'âge des visiteurs, découvrir l'expo des mini-textiles au musée Jean-Lurçat. Pendant les vacances scolaires, les parents sont également conviés à accompagner leurs enfants de 2 à 4 ans au cours des animations pédagogiques mises en place. Alors que pour les 4-6 ans et les 7-11 ans, un programme adapté et ludique est proposé.
www.musees.angers.fr

LES SPORTS

VILLE D'ANGERS

À NE PAS RATER

“Foot plaisir, Foot pour tous”, le 3 mai au Lac-de-Maine

Une approche basée sur le respect de l’adversaire, de l’arbitre, du public, c’est l’ambition de l’opération “Foot plaisir, Foot pour tous” proposée par la Ville, le district de foot, la direction départementale de la cohésion sociale et une trentaine de partenaires locaux (clubs, associations…). La 4e édition se tiendra vendredi 3 mai, sur le parc des sports du Lac-de-Maine. Au programme : structures gonflables, futsal, tennis-ballon, ateliers d’arbitrage. Mais également homeball, foot en fauteuil, céci-foot… Autant d’occasions de délivrer aux jeunes participants des messages de fair-play, de prévention sur la santé et de respect des règles citoyennes dont le village installé sur le stade fera écho. Nouveauté cette année, le SCO offre 800 places aux sportifs en herbe pour assister au match SCO-Laval, dans la foulée de la journée pendant laquelle un atelier graff permettra de réaliser une banderole à déployer en tribune.
Parc des sports du Lac-de-Maine, vendredi 3 mai, de 10 à 17 h.
Gratuit. Inscription obligatoire avant le 13 avril à animation.sportive@ville.angers.fr ou cdfa@foot49.fff.fr

HIP-HOP

Cho Time fait danser les jeunes

THIERRY BONNET / ARCHIVES

Comme chaque année, la Ville organise au Quai un concours de danse hip-hop réservé aux jeunes de 11 à 15 ans. Rendez-vous cette année en tribune ou sur scène, le jeudi 2 mai, de 13 h 30 à 17 h 30 (entrée et participation gratuites). Les groupes souhaitant proposer leur chorégraphie sont invités à s’inscrire dès à présent **Animation sportive municipale : 02 41 25 72 83, et animation.sportive@ville.angers.fr**

SOLIDARITÉ

Tous en course avec l’APF

Pour ses quatre-vingts ans, l’association des paralysés de France (APF) organise “Tous en course”, une course relais adaptée à tous les publics. Des équipes composées de huit coureurs aux profils différents (en fauteuil, à pied, valide, avec un handicap plus ou moins léger…) s’affronteront au stade du Lac-de-Maine lors de cette journée de sensibilisation au handicap.
Samedi 6 avril, à partir de 13 h 30.
Renseignements, 02 41 34 81 34, dd.49@apf.asso.fr

RENDEZ-VOUS

La boxe angevine fait son gala

Onze combats amateurs et professionnels, plus de trois heures de spectacle, Angers boxing club organise son gala annuel le samedi 27 avril, salle Jean-Bouin. “C’est un rendez-vous important pour notre club et pour la boxe angevine, souligne Patric Bahamed-Athlan, entraîneur du club. D’autant plus important que deux de nos boxeurs professionnels seront sur le ring ce soir-là.” Dominique Bernars (super-welters) sera opposé à Maxime Beaussire en demi-finale du tournoi de France alors que Hermann Yapi Assamoi (mi-lourds) en découdra lors de la deuxième manche du critérium espoirs.
À l’affiche également : un combat pro super plumes, Georges Ory – Ronan Le Mouel, un combat féminin avec l’espoir du club Margot Charrier et six autres rencontres avec des boxeurs amateurs du cru.
Samedi 27 avril, 20 h, salle Jean-Bouin.
Entrée : 10 euros (gratuit pour les moins de 12 ans accompagnés).

JEAN-PATRICE CAMION

AGENDA

5 avril
Football
SCO / FC Nantes
Stade Jean-Bouin, 20h

6 avril
Basket féminin
UFAB 49 / Calais
Salle Jean-Bouin, 20h

Roller hockey
Hawks / Caen
Salle Debussy, 20h

6 et 7 avril
Escrime
Championnat de ligue
Salle Jean-Bouin, 10h

Patinage artistique
Coupe de printemps
Patinoire, 8h

Pétanque
Doublettes (district)
Boulodrome la Baumette

9 avril
Basket
ABC / Cognac
Salle Jean-Bouin, 20h

16 avril
6e Aventuraid
Parc de Loisirs
du Lac de Maine, 13h

19 avril
Football
SCO / Caen
Stade Jean-Bouin, 20h

Handball
Angers-Noyant / Pontault
Salle Jean-Bouin, 20h30

20 avril
Basket masculin
ABC / Souffelweyersheim
Salle Jean-Bouin, 20h

Voile
Challenge départemental
Dériveurs, planches à voile
Lac de Maine, 9h

21 avril
Basket féminin
UFAB 49 / Nice
Salle Jean-Bouin, 15h30

27 et 28 avril
Planche à voile
Régate de club 5C
Lac de Maine, 9h

28 avril
Kayak polo
Lac de Maine

3 mai
Football
SCO / Laval
Stade Jean-Bouin, 20h

4 mai
Planche à voile
Régate de club 5C
Lac de Maine, 9h

4 et 5 mai
Roller
Championnat régional
La Baumette, 12h

Pétanque
Doublettes (départemental)
Boulodrome la Baumette

RAID

Angers Maine aventure les 23 et 24 avril

FABIEN TUJOU / ARCHIVES

VTT, course d'orientation, jeux de force, run and bike et épreuves surprises sont au menu des ados angevins, de 14 à 17 ans, inscrits au raid Angers Maine aventure organisé par la Ville, les 23 et 24 avril. Deux jours pendant lesquels vingt équipes mixtes ou non de quatre participants (4 jeunes ou 3 jeunes et un adulte) vont s'affronter dans le défi et la bonne humeur. Rendez-vous le 23, à 8h30, sur le parvis de l'hôtel de ville (avant de rejoindre le complexe sportif de l'école supérieure d'application du Génie) et le lendemain, à la même heure, au parc des sports de la Baumette (entrée côté boulodrome).
Dossier d'inscriptions à retirer à la direction des Sports et loisirs de la Ville, 12, rue des Ursules, par mail à sport@ville.angers.fr ou sur la page facebook "Animation Sportive Angers". Participation : 6 euros par équipe.

COURSE À PIED

Pellouailles-Angers dimanche 14 avril

Départ : Pellouailles-les-Vignes. Arrivée : Angers. Entre les deux : 15 km de course à pied sur un parcours sinueux mais sans grande difficulté, à travers la campagne angevine et les communes de Saint-Sylvain-d'Anjou et Écouflant. La 65e édition de Pellouailles-Angers, une des plus anciennes épreuves sur route de ville à ville en France, se tiendra le dimanche 14 avril. Ouverte à tous, licenciés ou non, elle permet pour les premiers de se classer dans une course à label régional et, pour les seconds, de se lancer un défi et de se jauger au contact des tout meilleurs qui boucleront le parcours en 45 minutes environ. Au programme également : le challenge Laporte pour parrainer une association de solidarité et un espace Sport Santé Solidarité, à l'arrivée, place Leclerc à Angers.

SCO ATHLÉTISME / ARCHIVES

Inscriptions sur www.sco-athle.com.

TÉLEX **Open de tennis "Future" Espace Anjou,** du 6 au 14 avril, sur la terre battue d'Angers Tennis Club. Qualifications du 6 au 8 avril et tableau final et doubles du 9 au 14. Renseignements : Angers Tennis Club, 2, rue du Colombier, 02 41 66 86 86, www.openespaceanjou.fr ■ La Ville propose aux jeunes **de rencontrer les pros des clubs angevins,** pendant les vacances de printemps. Rendez-vous les 26 et 30 avril, à 14h30, salle Jean-Vilar, avec respectivement les joueurs d'Angers-Noyant et du SCO. Renseignements : 02 41 25 72 83 ■ **Tournoi de beach tennis** en double messieurs, dames et mixte, licenciés ou non, dimanche 5 mai, parc de loisirs du lac de Maine, à partir de 9h30. Inscriptions auprès de l'AS Lac-de-Maine, as.lacdemaine@fft.fr ou sur le site http://www.club.fft.fr/as.lacdemaine.tennis ■ **9e Roller Tour des Banchais,** dimanche 14 avril, de 14h à 18h. Au programme : balades de 2 à 8 km, initiation et matchs de roller hockey. Renseignements : 02 41 60 83 43 ■

0 800 49 05 05 > MAIRIE 5 SUR 5

Numéro gratuit depuis un poste fixe pour signaler tout problème : banc endommagé, lampadaire défectueux, nid de poule, tags, vitres brisées, désinfection, dératisation, intervention de propreté…

Médiateur de la Ville Pour le joindre par courrier : M. le Médiateur, CS 80011 49020 Angers Cedex. Par téléphone : 0 800 49 04 00 (gratuit depuis un poste fixe). Sur www.angers.fr, rubrique "la mairie".

i INFOS PRATIQUES

HÔTEL DE VILLE
Boulevard de la Résistance-et-de-la-Déportation,
du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h 30 ; le samedi, de 9 h à 12 h
02 41 05 40 00

POLICE MUNICIPALE
les lundis et samedis de 9 h à 18 h 30,
du mardi au vendredi de 9 h à 20 h
02 41 05 40 17

OBJETS TROUVÉS
02 41 05 44 79

BUS ET TRAMWAY
www.irigo.fr
02 41 33 64 64

TAXIS
Anjou Allo Taxi 02 41 87 65 00
Accueil Taxi Angevin 02 41 34 96 52

URGENCES
Pompiers 18
Police secours 17
Samu (urgences vitales) 15
Médecin de garde (urgences non vitales)
02 41 33 16 33
Samu social (sans-abris) 115
Urgences - CHU
02 41 35 37 12
Maison médicale de garde
02 41 32 54 49
Urgences - Clinique de l'Anjou
02 41 44 70 70
Centre antipoison
02 41 48 21 21
Clinique de la main
02 41 86 86 41
Urgences dentaires (week-end)
02 41 87 22 53
Sécurité Gaz GRDF 24h/24
0800 47 33 33 **numéro vert**
Dépannage ERDF 24h/24
0810 333 049 **numéro azur**
Eau 02 41 05 50 50
Assainissement
02 41 05 51 51

Pharmacies de garde
Les nuits, dimanches et jours fériés.
32 37 0,34 € la minute, prix d'un appel local à partir d'un poste fixe.

VIE QUOTIDIENNE
Des lieux où vous trouverez des réponses à vos questions.

Point info famille
Hall de l'hôtel de ville,
du lundi au vendredi,
de 9 h à 17 h 30,
samedi, de 9 h à 12 h
02 41 05 45 80

Centre d'information jeunesse
5, allée du Haras
(face à la patinoire),
lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 13 h à 18 h ;
le mercredi, de 10 h à 18 h ;
le samedi, de 10 h à 12 h
02 41 87 74 47

Pass'âge
plateforme gérontologique
(Clic - agence conseil
personnes âgées et réseau
de santé), 16 bis, av. Jean-XXIII,
du lundi au vendredi,
de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
0800 250 800

Centre communal d'action sociale
Esplanade de l'hôtel de ville,
du lundi au vendredi,
de 9 h à 17 h 30
02 41 05 49 49

Accueil logement
68, rue du Mail,
lundi, de 14 h à 18 h ;
mercredi, de 10 h à 18 h ;
mardi, jeudi et vendredi, de
10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h
02 41 05 50 55

Maison de la justice et du droit
3, boulevard Picasso,
lundi, mardi, mercredi
et vendredi, de 9 h à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h 30 ;
le jeudi, de 13 h à 20 h
02 41 45 34 00

Maison départementale des personnes handicapées
35, rue du Château-d'Orgemont,
du lundi au vendredi,
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
0800 49 00 49

ENVIRONNEMENT/SANTÉ PUBLIQUE

Environnement et cadre de vie
Bruit, insalubrité, pollution…
02 41 05 44 18

Vaccinations
02 41 05 44 30

Point d'accueil santé solidarités (Pass)
5, rue de Crimée
02 41 88 87 40

Douches municipales
2, rue Léon-Jouhaux
02 41 20 30 84

Qualité de l'eau
02 41 79 73 90

Déchets et collectes sélectives
numéro vert
0800 41 88 00

Déchèteries d'Angers Loire Métropole et recyclerie d'Emmaüs
du lundi au vendredi,
de 9 h à 12 h
et de 14 h à 17 h ;
le samedi, de 9 h à 17 h ;
le dimanche, de 9 h à 12 h.
Fermées les jours fériés.

ASSISTANCE ET ÉCOUTE

ALCOOL
Centre d'alcoologie
02 41 44 08 72
Alcooliques anonymes
02 41 48 49 48
Vie libre 02 41 86 07 22
Alcool assistance 49
06 26 42 67 94

DROGUE
Drogues info service
(numéro vert) 0800 23 13 13
Consultation parents/jeunes Centre d'accueil 144
02 41 47 47 37

JEUNESSE
Maison des adolescents
02 41 80 76 62
Maison Chouette 02 41 87 63 11

MALTRAITANCE
Allo enfance maltraitée 119
ALMA Anjou (maltraitance personnes âgées et handicapées) 02 41 44 91 48
SOS femmes 02 41 87 97 22
Violences conjugales 39 19
(prix d'un appel local)

MÉDIATION ET AIDE AUX VICTIMES
Défenseur des droits
09 69 39 00 00
Quazar (aide aux victimes d'homophobie)
02 41 88 87 49
SOS Homophobie
0 810 108 135
Conseil conjugal et familial (CAF) 02 41 81 14 17
Médiation 49 02 41 68 49 00
Adavem 49 02 41 20 51 26
Aavas (aide aux victimes d'abus sexuels) 02 41 36 02 07
Anvac (aide aux victimes d'accidents) 02 41 93 03 13

SEXUALITÉ
Planning familial 02 41 88 70 73
Info contraception et IVG
0 800 834 321

SIDA
Sida info service
0 800 840 800 (numéro vert)
Aides 02 41 88 76 00
Centre de dépistage
02 41 35 41 13

MAL-ÊTRE, DÉTRESSE
Sos amitié (24h/24)
02 41 86 98 98

TABAC
Tabac info service 0,15 €/mn
39 89

Retrouvez toute l'actualité sur internet : www.angers.fr

Angers

MA VILLE
+ J'Y VIS
+ ELLE ME SOURIT